

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski

Voile: reprise, à l'été, de la "Coupe du lieutenant-gouverneur"

par Marc LESTAGE

RIMOUSKI — Après avoir fait relâche au cours de 1979, l'épreuve de voile "Coupe du lieutenant-gouverneur" sera reprise pour la septième fois sur le fleuve Saint-Laurent entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski, dans le cadre de la Semaine de voile de Rimouski, du 26 au 30 juillet.

C'est à l'été 1972 que le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe a fait don de l'emblème de cette épreuve au Club de yacht de Pointe-Claire.

Depuis lors, c'est le Club de voile de Rimouski qui a pris charge de l'épreuve tous les ans, sauf l'été dernier, où on a fait

relâche. La course sera toutefois présentée cette saison et la Fédération de la voile du Québec vient d'y convier tous les amateurs québécois dans son dernier numéro de la revue L'écoute.

Les vainqueurs de cette épreuve ont été Jean-Pierre Ruel avec "Conquistador" de Québec; Green Bydmell, sur "Nauty Ton" de Poin-

te-Claire; Georges Demers et la "Ripousse" de Québec en 1975; Marcel Marquis, sur "Force V" en 1976 de Rimouski; Paul-André Michaud, sur "L'Incognito" de Québec en 1977, puis à nouveau Marcel Marquis en 1978.

Parcours

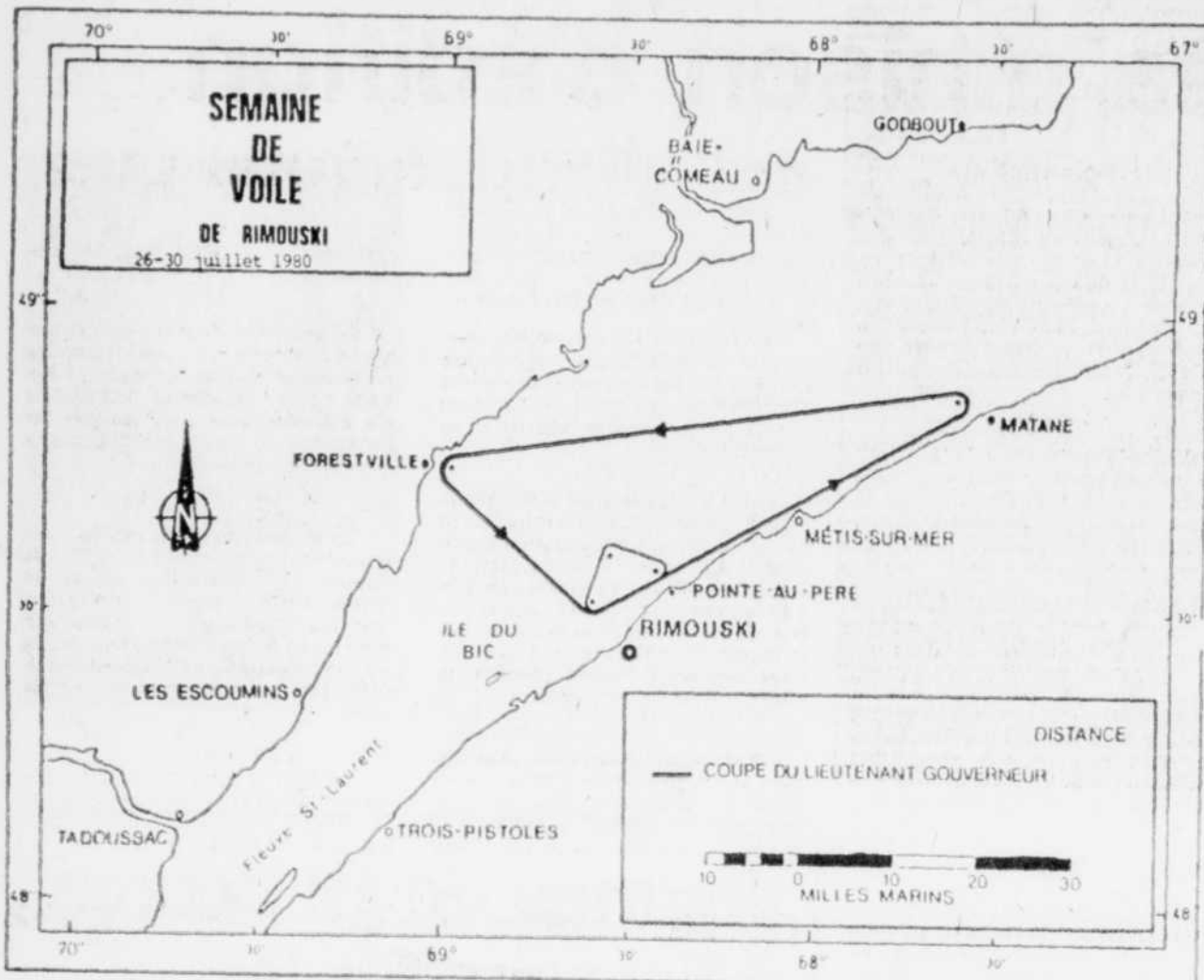
Selon la Fédération de la voile, le parcours n'a que légèrement changé au fil des années. Il se situe entre Rimouski, Forestville, Godbout, Matane, des fois avec arrêt à Matane, d'autres fois sans arrêt.

Pour l'édition de cette année, le Club de voile de Rimouski a confirmé que le trajet sera Rimouski-Matane-Forestville-Rimouski. Le système de handicap utilisé pour accorder des chances égales à tous les concurrents indépendamment de l'embarcation utilisée sera le système préconisé par la Fédération de voile du Québec en collaboration avec la SLV et utilisé presque partout au Québec.

La fédération signale dans son bulletin que cette épreuve constitue une excellente occasion pour les adeptes de la voile d'éprouver leurs connaissances sur un plan d'eau qui rappelle assez les régions européennes, comme la Bretagne.

Ce sera aussi l'occasion de "piquer" une pointe du côté de la Gaspésie, où l'on est maintenant mieux équipé pour recevoir les visiteurs. Gaspé compte un port de plaisance et des clubs nautiques sont très actifs à Havre-Aubert, aux îles de la Madeleine, sans compter les investissements prévus à l'Anse à Beaufils, près de Percé, et à Percé même.

Pour de plus amples informations, il faut communiquer avec le Club de voile de Rimouski, C.P. 124.



La course de bateaux à voile connue sous le nom de "Coupe du lieutenant-gouverneur", sera reprise cette année et sera courue entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski, du 26 au 30 juillet prochain.

en bref

Chasse aux phoques

RIMOUSKI — Avec le retour de la désormais célèbre chasse aux phoques et dans l'éventualité d'une autre intervention de "pseudo-écologistes en quête de publicité", l'Association des biologistes du Québec, région du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, tient à rappeler que la population de phoques du Groenland n'est aucunement en voie d'extinction et constate que le problème de la chasse aux phoques se situe bien plus à un niveau émotif que biologique.

Esthéticiennes en conférence

RIMOUSKI — Toutes les esthéticiennes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sont conviées à une réunion organisée par leur association, dimanche prochain, à 11h, à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski. Le Dr Louis Poirier doit y présenter un diaporama suivi d'une période de questions.

Prix Gérard-Roussel

RIMOUSKI — L'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins vient d'annoncer le lancement de la présentation 1980 du prix Gérard-Roussel. Et pour souligner le cinquième anniversaire de ce prix, l'Union régionale a décidé d'ajouter une mention de \$1,000 qui sera offerte au groupe qui se classera deuxième. Rappelons que le prix Gérard-Roussel, institué en 1975, aura permis à quatre groupes de la région de recevoir un montant de \$2,000 et de se faire connaître davantage du milieu régional. A ce jour, les gagnants du prix furent tour à tour la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (1976), la Coopérative de production des maraichers de la Mitis (1977), Au relais Pont-Rouge (1978) et la Scierie d'Esprit-Saint Inc. (1979).

Journée de la femme

SEPT-ÎLES — Le Regroupement des femmes de Sept-Îles organise un certain nombre d'activités pour marquer la Journée internationale de la femme qui aura lieu le 8 mars. Tout d'abord, les 6 et 7 mars aux mails de Place de Ville et des Galeries montagnaises, des kiosques d'information et de documentation seront ouverts à l'intention de la population. Et, le 8 mars, vers 17h, un souper communautaire auquel toutes les femmes de Sept-Îles et des environs sont invitées, achèvera la journée. Cela aura lieu au sous-sol des Mouettes. Pour information supplémentaire: 962-2160.

Cours en pisciculture

LA POCATIERE — C'est pas moins de 240 inscriptions que l'Institut de technologie agricole de La Pocatière a reçues, en prévision de son cours sur la pisciculture dispensé vendredi et samedi prochains. Il s'agit d'une grande première, ce cours étant offert gratuitement à tous les adeptes de l'élevage ou ceux qui s'intéressent à cette pratique.

Champion au hockey intermédiaire

MONTMAGNY — Le 27e marathon de hockey intermédiaire de Montmagny, qui a attiré près de 6,000 spectateurs à l'aréna local, a été remporté par l'équipe Paquet Construction Inc. de Lévis, qui a vaincu le Cap-Saint-Ignace en grande finale par le pointage de 7 à 1. Par ailleurs, au cours de l'élimination entre les 24 équipes participantes, le Lévis a remporté le championnat de catégorie "A" par 4 à 1 aux dépens du Saint-Damien de Bellechasse. En quart de finale, le Lévis avait défait le Saint-Michel par 4 à 0. Dans la catégorie "B", le championnat a été remporté par le Cap-Saint-Ignace, qui a gagné en finale aux dépens du Saint-Eugène par 3 à 2, après avoir vaincu le Berthier par 2 à 0, en quart de finale.

Me Marcel Aubut, conférencier

MONTMAGNY — Pour son deuxième dîner-causerie, la Chambre de commerce de Montmagny recevra le président des Nordiques, Me Marcel Aubut, qui traitera de l'implication du sport dans l'économie régionale. Le président de la chambre, M. Léandre Boutin, prévoit que quelque 300 convives participeront à cette activité qui aura lieu demain midi, à Place le Germain, Montmagny.

Offre aux enfants de Lévis

LEVIS — Le Cercle des fermières de la paroisse Notre-Dame, à Lévis, veut souligner leur affection pour les enfants en offrant de payer le séjour d'un jeune au camp de vacances de la station Multilair de Frampton, l'été prochain. Garçons et filles de cette paroisse, âgés de 8 à 14 ans, sont éligibles. L'inscription doit être faite sur une carte postale à être déposée dans une boîte à la Caisse populaire de Lévis, 39 rue Guenet, d'ici le 12 avril prochain. Le tirage du prix sera fait le soir du 13 avril, a annoncé Mme Francine H. Couture.

Pour le mouvement scout

LEVIS — Pour assurer la continuation du mouvement scout sur la Rive-Sud, le groupe Désiel Inc. prépare son souper annuel pour le soir du 23 mars. Il s'agit encore d'un souper canadien qui aura lieu au pavillon Champagnat, à Lévis. Une soirée de danse fera aussi partie de l'événement. Signalons que le groupe Désiel regroupe 36 louveteaux (garçons de 9 à 12 ans) et 24 jeannettes (fillettes de 9 à 12 ans). La responsable de la publicité est Mme Diane G. Peichat.



Local de l'âge d'or

Les membres de l'âge d'or de Rivière-du-Loup disposeront d'un spacieux local, à l'angle des rues Frontenac et Amyot. Il s'agit d'une construction d'environ \$100,000 qui sera défrayée à raison de \$40,000 par une subvention accordée ces jours derniers par le gouvernement provincial. Le solde de \$60,000 viendra d'une campagne de financement que lance le Club Lions Rivière-du-Loup, à l'occasion d'une conférence de presse convoquée par le Comité conjoint de l'âge d'or et Club Lions de Rivière-du-Loup. Le président d'honneur de cette campagne de souscription est M. Alfred Rouleau, président de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Je peux le faire tous les soirs ...



Partout au Québec
par l'interurbain automatique!

Au taux maximum de **15¢** la minute,
sans égard à la distance

En semaine, entre 23:00 et 08:00
et dès 12:00 le samedi
jusqu'au lundi 08:00.

Certains moments se prêtent
mieux aux confidences.
Un appel interurbain, ça fait tellement
plaisir et ça coûte si peu.



QUÉBEC-TELEPHONE

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Chandler · Dégelis · New Richmond · Ste-Anne

Dans la vallée de la Matapédia

De Bané se prononce en faveur d'une papeterie

par Michel DAVID

AMQUI — Pour sa première journée à titre de ministre de l'Expansion économique régionale (MEER), M. Pierre de Bané s'est ouvertement prononcé en faveur de l'implantation d'une papeterie dans la vallée de la Matapédia.

De passage à Amqui, où il rencontrait les maires de la région, M. de Bané a apposé sa signature au bas d'une pétition réclamant la

réalisation de ce projet évalué à près de 200 millions de dollars et qui entraînerait, selon lui, la création de quelque 2.000 emplois directs et indirects.

Quant à la possibilité pour le gouvernement fédéral de participer à l'exploitation de la mine de sel des îles de la Madeleine, M. de Bané a refusé de se prononcer avant d'avoir évalué toutes les

conséquences de son éventuelle décision.

On sait que le gouvernement du Québec a demandé au MEER de participer pour 17 millions de dollars à ce projet, mais de nombreuses voix se sont élevées en Nouvelle-Écosse et en Ontario pour s'opposer à l'ouverture d'une mine qui concurrencerait les entreprises existantes.

M. de Bané se demande particu-

lièrement s'il est bien approprié que les taxes payées par l'ensemble des Canadiens servent à subventionner une entreprise qui subventionnerait un quasi-monopole au Québec.

Le MEER

Le nouveau ministre n'a pas voulu se prononcer sur la part qui devrait être dévolue au MEER dans le prochain budget, mais a clairement laissé entendre qu'il s'atta-

cherait à voir augmenter cette part qui représente actuellement moins de un pour 100 des dépenses fédérales.

M. de Bané a également confirmé l'engagement pris durant la dernière campagne électorale de créer un fonds spécial de développement pour l'est du Québec, dont il s'est toutefois dit incapable de préciser l'importance.

Référendum

Le député de Matapédia-Matane s'est dit prêt et même désireux de participer à la campagne référendaire, si M. Claude Ryan lui en fait la demande. Si M. de Bané ne croit pas que la loi québécoise sur les consultations populaires puisse empêcher les parlementaires fédéraux de participer à la campagne comme bon leur semble, il préférerait pour sa part voir son action encadrée par le parapluie du non.



Un appel au secours pour la survivance du Festival de la crevette.

Risque de voir mourir le Festival de la crevette

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — C'est un véritable appel au secours qu'ont lancé hier les organisateurs du Festival de la crevette de Matane, dont la 17e reprise est prévue pour la période du 20 au 30 juin 1980.

Conférencier au dîner d'affaire de la Caisse d'entraide économique de Matane, le président du festival 1979, M. Jean Nazair, est venu faire part de son inquiétude pour le festival, dont l'organisation accuse actuellement un retard de deux mois.

À trois mois et demi de l'ouverture des festivités, l'organisation demeure toujours sans président, ni directeur général, ni secrétaire, et les coffres sont pratiquement vides.

Outre les souscriptions des commanditaires, le festival pouvait compter l'an dernier sur un programme "Jeunesse Canada au travail" de \$28.000 et des subventions provinciales et municipales de \$21.000 et \$10.000.

Les projets de type "Canada au travail" sont maintenant abolis et l'aide fédérale demeure conditionnelle au caractère multiethnique et pan-canadien des manifestations subventionnées. Des demandes ont bien été adressées au ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, de même qu'à celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, mais aucune réponse n'a encore été donnée.

Au cours de la dernière assemblée du conseil municipal, la ville de Matane a bien annoncé le versement d'une somme de \$15.000 à l'organisation du festival. Même en y ajoutant les quelque \$10.000 que la ville offre en services au cours des manifestations, on demeure encore loin des \$90.000 que verse Rimouski à l'organisation du Festival d'automne.

Si le président sortant conserve un optimisme mesuré, MM. Patrice Harrison et Benoît Bouffard, tous deux associés de près au festival, n'ont pas caché leur crainte de le voir disparaître, si un sérieux coup de barre n'est pas donné.

De l'avis de tous, le festival a maintenant pris une ampleur telle que son organisation nécessite l'engagement d'un directeur général et d'un secrétaire à plein temps. Tous s'accordent également à dire que les retombées économiques (\$3 millions par année selon le commissaire industriel Réal Patry) et la formidable publicité qu'en retire Matane justifient amplement l'ouverture d'un bureau permanent.

Diverses hypothèses sont avancées. L'organisation du festival pourrait être confiée au service des loisirs de la ville ou relever de son service de développement économique. Le commissaire industriel préférerait cependant éviter la municipalisation du festival et opterait plutôt pour la création d'une corporation autonome.

La solution pourrait peut-être venir de l'idée, lancée par M. Jean Nazair, de réunir le conseil municipal, le commissariat industriel, le service des loisirs et le comité organisateur du festival autour d'une table de concertation.

La SDI Manicouagan-Outardes reçoit le prix "citron" des journalistes

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — La Société de développement industriel Manicouagan-Outardes s'est vue décerner le "prix citron" par les journalistes du Cercle de presse Lefrançois, au cours du gala annuel du cercle qui avait lieu récemment dans les salons du manoir.

Ce "prix citron", décerné pour la seconde année consécutive à la SDI-MO, a été attribué au commissaire industriel André Carter et à Me Yvan Gagnon et Me Omer Carrier en raison de leur absence de collaboration avec la presse dans le dossier de l'implantation éventuelle de la GM, à Baie-Comeau.

On se souviendra, à l'époque, que la SDI-MO avait demandé une certaine collaboration aux médias régionaux, afin de ne pas susciter de vains espoirs auprès de la population dans ce dossier.

Toutefois, suite à de patientes recherches, le journaliste Gilles Ouellet du bureau du SOLEIL à Sept-Îles, avait publié en page une du quotidien québécois un article étoffé sur le sujet, dans le courant du mois d'août.

Étaient en compétition pour l'attribution de ce "prix citron": le ministre et député de Saguenay Lucien Lesard, M. Réal Saint-Laurent et la Maison des femmes de Baie-Comeau.

Le prix orange

Deux personnalités locales étaient en compétition pour l'attribution du

"prix orange" qui consacre la meilleure collaboration avec les médias régionaux. M. Rock Lévesque, président de la Commission scolaire Manicouagan, l'a remporté aux dépens de M. Guy Massicotte, gérant de la ville de Baie-Comeau.

Ce prix était également attribué par les journalistes du Cercle de presse Lefrançois.

Un jury composé de trois relationnistes membres du Cercle de presse Lefrançois, M. Michel Bernier de Hydro-Québec, M. Robert Hersberger de la Reynolds et Yves Garon de la Québec North Shore Paper, ont choisi M. Jean Garon, chef de pupitre au journal Plein-Jour sur Manicouagan, comme meilleur journaliste de l'année et M. André Tremblay, à l'emploi du journal Le Nordie, comme meilleur photographe de presse de l'année.

Les autres personnalités

À la suite d'une consultation faite auprès de la population, le Cercle de presse Lefrançois a remis un certain nombre de trophées à un certain nombre de personnalités de la région.

L'événement de l'année fut celui de la fusion des hôpitaux de Baie-Comeau et de Hauteville, aux dépens de l'ordination de Mgr Ebacher et de l'ouverture de la résidence Claude Méthot.

Mgr Roger Ebacher, évêque du diocèse de Hauteville, fut choisi personnalité publique de l'année. Étaient en compétition le père Claude Méthot et Me Claude Tremblay.

Marie-Josée Simard, percussionniste, actuellement en tournée avec les Jeunesses musicales, fut choisie personnalité artistique de l'année aux dépens de Jean L'Heureux, directeur artistique de la troupe "Les comédiens de l'anse".

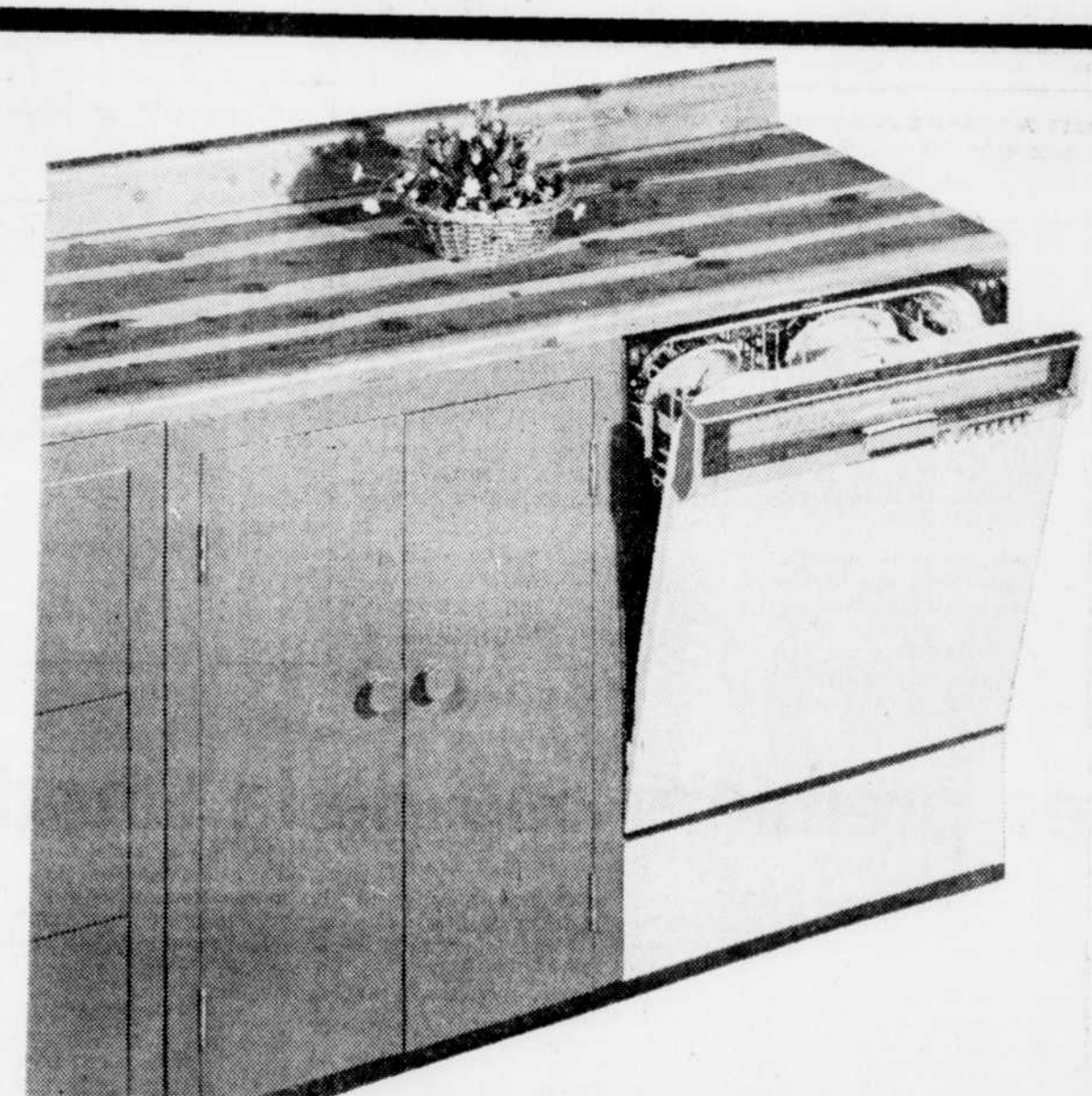
Enfin la personnalité sportive de l'année a été consacrée à la personne de Denis Lavoie, champion marqueur en crose junior, plus de 400 points. Étaient en compétition le boxeur Gaston Berubé et l'animateur sportif Rodrigue Simard.

C'EST
L'HEURE
DE VOUS
ABONNER!

vous avez jusqu'à
19h30

pour composer
647-3333

LE SOLEIL



"KitchenAid" l'aide familiale

Les perfectionnements de KitchenAid avec tout nouvel économiseur d'énergie en font l'aide familiale par excellence. Cette nouveauté vous permet de baisser le chauffe-eau à 49°C (120°F) et d'obtenir la même vaisselle propre. L'eau de premier lavage et du dernier rinçage sera automatiquement chauffée à 66°C (150°F) seulement au cycle température hygiénique.

Modèle "Superba" à encastrer

794⁹⁵

Modèle KDS19 blanc

Panneaux de couleur 10.00 en sus.

- Cycle trempage/récurage (nettoie marmites, poêlons, ustensiles)
- Lavage régulier (lavage et rinçage complets de charges variées modérément souillées)
- Lavage intensif pour les grosses charges très souillées
- Lavage léger — consomme 30% moins d'électricité que le lavage régulier
- Lavage rapide (nettoie des charges variées modérément souillées — pas de chauffe de l'eau et pas de séchage)
- Rinçage d'attente (rinçage et garde humide jusqu'à ce qu'une charge complète de vaisselle soit accumulée)
- Annulation (annule tout autre cycle, vide l'eau du lave-vaisselle et passe en position arrêt)
- Voyant lumineux "température hygiénique" indique qu'avant que l'eau ne commence à circuler, elle est chauffée à 66°C (150°F)
- Système de lavage à plusieurs niveaux
- Filtre d'acier inoxydable à action autorettoyante
- Cadre rigidifié en acier
- Cuve de lavage en porcelaine-sur-acier "TriDura" à l'épreuve de l'abrasion, des égratignures et des taches
- Distributeurs automatiques de détergent et d'agent de rinçage.

Non représenté: Modèle "Imperial" à encastrer.

3 cycles: trempage/récurage, lavage régulier, rinçage d'attente. Séparations réglables. Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux "température hygiénique". Protège-porcelaine exclusif. Modèle KDI-19W. 719⁹⁵

Non représenté: Modèle "Custom" avec cycle lavage régulier et rinçage d'attente, plus distributeur d'agent de rinçage, voyant lumineux, température hygiénique et protège-porcelaine exclusif. Modèle KDC-19W. 644⁹⁵

Venez au téléphonez 653-9331
Utilisez votre carte-comptable Eaton
Eaton, Place Ste-Foy (256/9556)



Utilisez
votre
carte-comptable
Eaton

EATON

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint

Entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski

Voile: reprise, à l'été, de la "Coupe du lieutenant-gouverneur"

par Marc LESTAGE

RIMOUSKI — Après avoir fait relâche au cours de 1979, l'épreuve de voile "Coupe du lieutenant-gouverneur" sera reprise pour la septième fois sur le fleuve Saint-Laurent entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski, dans le cadre de la Semaine de voile de Rimouski, du 26 au 30 juillet.

C'est à l'été 1972 que le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe a fait don de l'emblème de cette épreuve au Club de yacht de Pointe-Claire.

Depuis lors, c'est le Club de voile de Rimouski qui a pris charge de l'épreuve tous les ans, sauf l'été dernier, où on a fait

relâche. La course sera toutefois présentée cette saison et la Fédération de la voile du Québec vient d'y convier tous les amateurs québécois dans son dernier numéro de la revue L'écoute.

Les vainqueurs de cette épreuve ont été Jean-Pierre Ruel avec "Conquistador" de Québec; Green Bydell, sur "Nauty Ton" de Pointe-Claire; Georges Demers et la "Ripousse" de Québec en 1975; Marcel Marquis, sur "Force V" en 1976 de Rimouski; Paul-André Michaud, sur "L'Incognito" de Québec en 1977, puis à nouveau Marcel Marquis en 1978.

te-Claire; Georges Demers et la "Ripousse" de Québec en 1975; Marcel Marquis, sur "Force V" en 1976 de Rimouski; Paul-André Michaud, sur "L'Incognito" de Québec en 1977, puis à nouveau Marcel Marquis en 1978.

Parcours

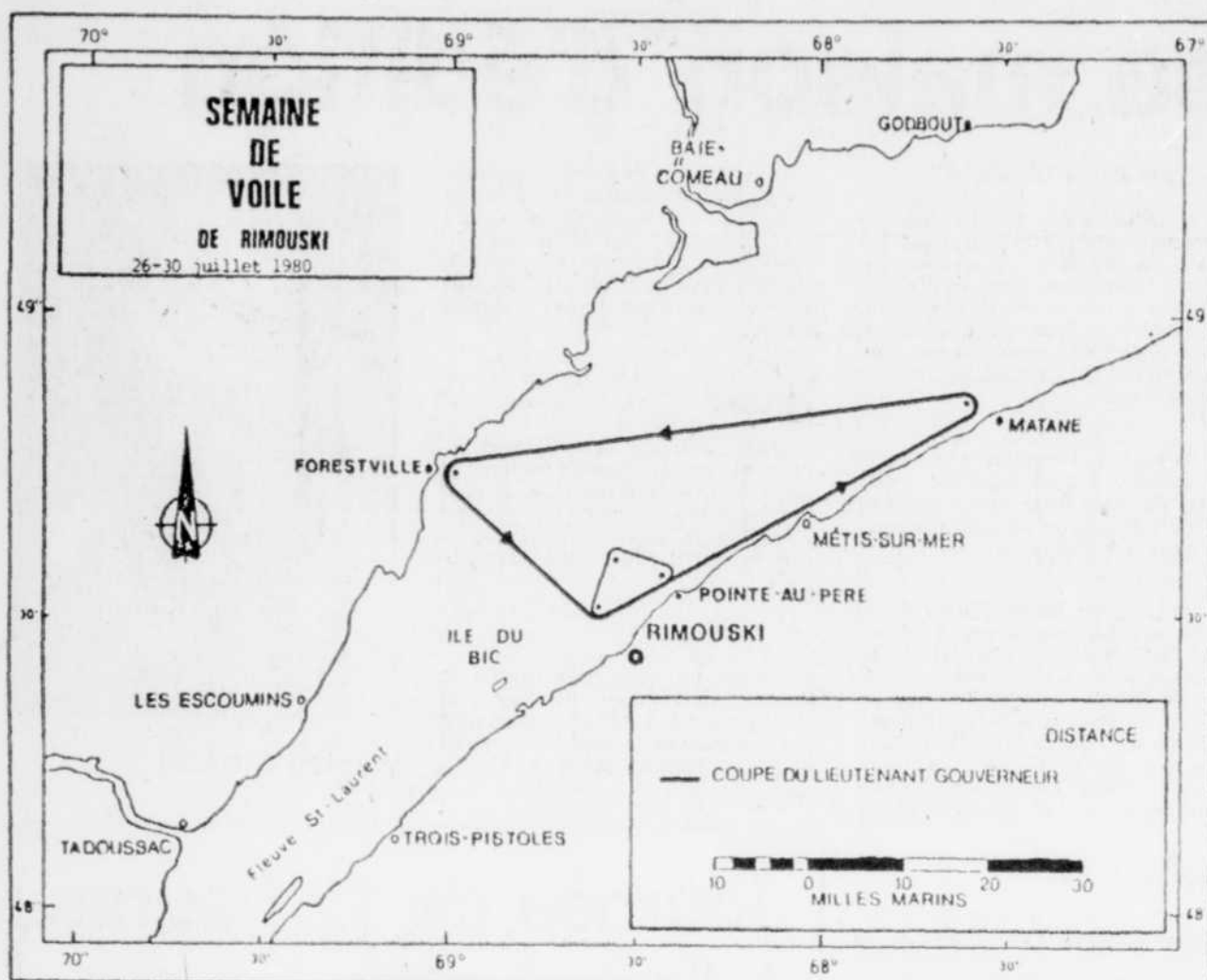
Selon la Fédération de la voile, le parcours n'a que légèrement changé au fil des années. Il se situe entre Rimouski, Forestville, Godbout, Matane, des fois avec arrêt à Matane, d'autres fois sans arrêt.

Pour l'édition de cette année, le Club de voile de Rimouski a confirmé que le trajet sera Rimouski-Matane-Forestville-Rimouski. Le système de handicap utilisé pour accorder des chances égales à tous les concurrents indépendamment de l'embarcation utilisée sera le système préconisé par la Fédération de voile du Québec en collaboration avec la SLV et utilisé presque partout au Québec.

La fédération signale dans son bulletin que cette épreuve constitue une excellente occasion pour les adeptes de la voile d'éprouver leurs connaissances sur un plan d'eau qui rappelle assez les régions européennes, comme la Bretagne.

Ce sera aussi l'occasion de "piquer" une pointe du côté de la Gaspésie, où l'on est maintenant mieux équipé pour recevoir les visiteurs. Gaspé compte un port de plaisance et des clubs nautiques sont très actifs à Havre-Aubert, aux îles de la Madeleine, sans compter les investissements prévus à l'Anse à Beaufils, près de Percé, et à Percé même.

Pour de plus amples informations, il faut communiquer avec le Club de voile de Rimouski, C.P. 124.



La course de bateaux à voile connue sous le nom de "Coupe du lieutenant-gouverneur", sera reprise cette année et sera courue entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski, du 26 au 30 juillet prochain.

en bref

Chasse aux phoques

RIMOUSKI — Avec le retour de la désormais célèbre chasse aux phoques et dans l'éventualité d'une autre intervention de "pseudo-écologistes en quête de publicité", l'Association des biologistes du Québec, région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, tient à rappeler que la population de phoques du Groenland n'est aucunement en voie d'extinction et constate que le problème de la chasse aux phoques se situe bien plus à un niveau émotif que biologique.

Esthéticiennes en conférence

RIMOUSKI — Toutes les esthéticiennes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sont conviées à une réunion organisée par leur association, dimanche prochain, à 11h, à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski. Le Dr Louis Poirier doit y présenter un diaporama suivi d'une période de questions.

Prix Gérard-Roussel

RIMOUSKI — L'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins vient d'annoncer le lancement de la présentation 1980 du prix Gérard-Roussel. Et pour souligner le cinquième anniversaire de ce prix, l'Union régionale a décidé d'ajouter une mention de \$1,000 qui sera offerte au groupe qui se classera deuxième. Rappelons que le prix Gérard-Roussel, institué en 1975, aura permis à quatre groupes de la région de recevoir un montant de \$2,000 et de se faire connaître davantage du milieu régional. A ce jour, les gagnants du prix furent tour à tour la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (1976), la Coopérative de production des maraîchers de la Mitis (1977), Au relais Pont-Rouge (1978) et la Scierie d'Esprit-Saint Inc. (1979).

Journée de la femme

SEPT-ÎLES — Le Regroupement des femmes de Sept-Îles organise un certain nombre d'activités pour marquer la Journée internationale de la femme qui aura lieu le 8 mars. Tout d'abord, les 6 et 7 mars aux mails de Place de Ville et des Galeries montagnaises, des kiosques d'information et de documentation seront ouverts à l'intention de la population. Et, le 8 mars, vers 17h, un souper communautaire auquel toutes les femmes de Sept-Îles et des environs sont invitées, achèvera la journée. Cela aura lieu au sous-sol des Mouettes. Pour information supplémentaire: 962-2160.

Cours en pisciculture

LA POCATIERE — C'est pas moins de 240 inscriptions que l'Institut de technologie agricole de La Pocatière a reçues, en prévision de son cours sur la pisciculture dispensé vendredi et samedi prochains. Il s'agit d'une grande première, ce cours étant offert gratuitement à tous les adeptes de l'élevage ou ceux qui s'intéressent à cette pratique.

Champion au hockey intermédiaire

MONTMAGNY — Le 27e marathon de hockey intermédiaire de Montmagny, qui a attiré près de 6,000 spectateurs à l'aréna local, a été remporté par l'équipe Paquet Construction Inc. de Lévis, qui a vaincu le Cap-Saint-Ignace en grande finale par le pointage de 7 à 1. Par ailleurs, au cours de l'élimination entre les 24 équipes participantes, le Lévis a remporté le championnat de catégorie "A" par 4 à 1 aux dépens du Saint-Damien de Bellechasse. En quart de finale, le Lévis avait défait le Saint-Michel par 4 à 0. Dans la catégorie "B", le championnat a été remporté par le Cap-Saint-Ignace, qui a gagné en finale aux dépens du Saint-Eugène par 3 à 2, après avoir vaincu le Berthier par 2 à 0, en quart de finale.

Me Marcel Aubut, conférencier

MONTMAGNY — Pour son deuxième dîner-causerie, la Chambre de commerce de Montmagny recevra le président des Nordiques, Me Marcel Aubut, qui traitera de l'implication du sport dans l'économie régionale. Le président de la chambre, M. Léandre Boutin, prévoit que quelque 300 convives participeront à cette activité qui aura lieu demain midi, à Place le Germain, Montmagny.

Offre aux enfants de Lévis

LEVIS — Le Cercle des fermières de la paroisse Notre-Dame, à Lévis, veut souligner leur affection pour les enfants en offrant de payer le séjour d'un jeune au camp de vacances de la station Multair de Frampton, l'été prochain. Garçons et filles de cette paroisse, âgés de 8 à 14 ans, sont éligibles. L'inscription doit être faite sur une carte postale à être déposée dans une boîte à la Caisse populaire de Lévis, 39 rue Guenette, d'ici le 12 avril prochain. Le tirage du prix sera fait le soir du 13 avril, a annoncé Mme Francine H. Couture.

Pour le mouvement scout

LEVIS — Pour assurer la continuation du mouvement scout sur la Rive-Sud, le groupe Désiel Inc. prépare son souper annuel pour le soir du 23 mars. Il s'agit encore d'un souper canadien qui aura lieu au pavillon Champagnat, à Lévis. Une soirée de danse fera aussi partie de l'événement. Signalons que le groupe Désiel regroupe 36 louveteaux (garçons de 9 à 12 ans) et 24 jeannettes (fillettes de 9 à 12 ans). La responsable de la publicité est Mme Diane G. Pelchat.



Local de l'âge d'or

Les membres de l'âge d'or de Rivière-du-Loup disposeront d'un spacieux local, à l'angle des rues Frontenac et Amyot. Il s'agit d'une construction d'environ \$100,000 qui sera défrayée à raison de \$40,000 par une subvention accordée ces jours derniers par le gouvernement provincial. Le solde de \$60,000 viendra d'une campagne de financement que lance le Club Lions Rivière-du-Loup, à l'occasion d'une conférence de presse convoquée par le Comité conjoint de l'âge d'or et Club Lions de Rivière-du-Loup. Le président d'honneur de cette campagne de souscription est M. Alfred Rouleau, président de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Je peux le faire tous les soirs ...

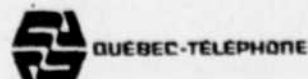


Partout au Québec
par l'interurbain automatique!

Au taux maximum de **15¢** la minute,
sans égard à la distance

En semaine, entre 23:00 et 08:00
et dès 12:00 le samedi
jusqu'au lundi 08:00.

Certains moments se prêtent
mieux aux confidences.
Un appel interurbain, ça fait tellement
plaisir et ça coûte si peu.



Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Grèves dans les mines d'amiante

Tout déblocage dépend de la Lake Asbestos

par Georges ANGERS
envoyé spécial du Soleil

THETFORD MINES — Pendant que les négociations piétinent à l'Asbestos Corporation ainsi qu'à la mine Bell, où les 1.850 syndiqués sont en grève depuis lundi et dimanche respectivement, les pourparlers entrent aujourd'hui dans leur phase critique à la Lake Asbestos, de Black Lake, alors que seront abordées les clauses à incidence économique.

Les yeux sont en conséquence rivés sur la réponse que fera aujourd'hui la Lake Asbestos aux demandes syndicales; une réponse positive ou acceptable par les 600 travailleurs de la Lake Asbestos définirait un cadre général d'entente susceptible d'être accepté par les autres travailleurs des mines d'amiante de la région.

Une réponse jugée inacceptable par les syndiqués plongerait la région de l'amiante dans la paralysie la plus complète, puisque les travailleurs de

la Lake Asbestos doivent se prononcer vendredi sur la grève.

Rejoint hier soir, le président du syndicat des travailleurs de la Lake Asbestos affilié aux Métallurgistes unis d'Amérique, M. André Brochu, a précisé au SOLEIL que les clauses normatives ainsi que celles reliées à la santé et à la sécurité au travail étaient réglées.

Le syndicat, selon M. Brochu, a obtenu une protection contre l'emploi par la compagnie de sous-traitants, l'une des principales questions en litige dans la présente ronde de négociation dans le secteur de l'amiante.

Au chapitre de la santé et de la sécurité au travail, M. Brochu a souligné que les travailleurs obtenaient l'application intégrale de la loi 17 plus certaines améliorations locales, notamment l'embauche d'un spécialiste de l'analyse de la qualité de l'environnement par la compagnie mais dont les rapports seront donnés au syndicat.

M. Brochu n'a évidemment pas voulu présumer de la réaction de la partie patronale aux revendications économiques des syndiqués, mais a évalué, hier soir, à 50-50 les chances d'en arriver à un règlement à la Lake Asbestos.

Pour M. Brochu, un règlement à Black Lake constituerait vraisemblablement le cadre d'un règlement dans l'ensemble de la région de l'amiante.

De toute évidence, c'est actuellement la négociation la plus avancée.

Rencontre lundi

À l'Asbestos Corporation où les quelque 1.400 travailleurs syndiqués de la production ont déclenché la grève lundi à minuit, les deux parties se sont rencontrées en présence du

conciliateur hier, mais cette rencontre n'a servi que de séance d'information pour le conciliateur, M. Jean des Trois Maisons, selon l'interprétation du président du syndicat des travailleurs de l'Asbestos affilié à la CSN, M. Oliva Lemay.

Même si elles se sont rencontrées dans l'avant-midi, les parties patronales et syndicales n'ont procédé pratiquement à aucun échange. La partie patronale n'a, notamment, pas répon-

du hier aux revendications économiques du syndicat.

Le conciliateur a cependant convoqué les deux parties à une nouvelle rencontre lundi prochain, ce qui élimine la possibilité d'un règlement rapide du conflit.

Du côté des quelque 450 grévistes de la mine Bell à Thetford, là non plus, rien n'a déblocqué dans leur dossier hier, malgré une rencontre de négociation.

En conséquence, l'essentiel de la production minière dans la région de l'amiante est paralysé.

Cette paralysie survient, semble-t-il, à un bien mauvais moment puisque les finales des Jeux d'hiver du Québec se déroulent actuellement à Thetford Mines et les organisateurs avaient souhaité que cette manifestation sportive et culturelle donne de la région de l'amiante une image autre que celle d'une région strictement minière.

Beaupré n'enverra pas de compte de taxe provisoire

par Gérald OUELLET

BEAUPRÉ — Les contribuables de la ville de Beaupré ne recevront pas de compte de taxe provisoire pour 1980, mais recevront d'ici le début d'avril un compte de taxe qui sera conforme à la nouvelle réforme fiscale des municipalités. C'est ce que nous laissons entendre hier le maire Lucien Gauthier.

Le maire Gauthier a précisé que la ville avait effectué un règlement d'emprunt de \$100.000 pour couvrir les frais d'administration de la ville d'ici l'expédition du prochain compte de taxe aux contribuables. La ville de Beaupré étudie également l'imposition d'une taxe d'affaires (locative) en conformité avec la nouvelle réforme, mais le maire Gauthier a précisé que le conseil était à étudier le taux qui sera imposé.

Par la même occasion, on a appris que le ministère des Richesses naturelles a fait parvenir à la ville son rapport concernant la situation de la rivière Sainte-Anne. La crue des eaux cause des problèmes aux riverains pendant certaines périodes de l'année. À cet effet, le maire Gauthier a précisé que la ville avait tenu une rencontre avec les propriétaires riverains sur le territoire de la ville de Beaupré et que

des recommandations seront faites au ministère des Richesses naturelles.

Le maire Gauthier est toujours en discussion relativement à l'implantation d'un complexe de HLM de 15 unités de logement pour personnes retraitées. M. Gauthier escompte pouvoir obtenir une réponse prochaine sur ce dossier, de la part de la Société d'habitation du Québec.

Il y aurait élection le 16 mars prochain à Beaupré pour combler le poste de conseiller laissé vacant par le départ de Mme Mariette Racine. Trois contribuables auraient déjà fait connaître leur intention de briguer les suffrages à ce poste.

Enfin, le maire Gauthier s'interroge toujours sur la rumeur persistante selon laquelle le centre de ski du Mont Sainte-Anne passerait entre les mains de l'entreprise privée. Sans préjuger de la décision du gouvernement du Québec dans ce dossier, le maire qui considère le centre de ski du Mont Sainte-Anne comme la deuxième plus importante entreprise sur le territoire de la ville, aimerait qu'une décision soit connue prochainement. On sait que le centre de ski du Mont Sainte-Anne représente pour la ville de Beaupré un facteur de revenus qui n'est pas à dédaigner.

Aux Jeux du Québec à Thetford

Le film de Dansereau sera le clou du programme culturel

THETFORD-MINES — C'est vendredi soir que sera présenté pour la première fois le film long métrage "Thetford au milieu de notre vie", réalisé par Fernand Dansereau, dans cette région, au cours de 1979, avec le concours d'acteurs et de citoyens de la région.

Cet événement constitue un point fort du programme culturel des 10e Jeux du Québec actuellement en cours dans cette ville. Depuis le début de la semaine, la troupe Les Cabotins présente à l'auditorium de la polyvalente

la pièce "Demain matin, Montréal m'attend", de l'auteur Michel Tremblay.

La cinquième représentation de cette pièce sera présentée ce soir. D'autres manifestations sont prévues simultanément au café-théâtre et à la galerie d'art installés à l'école Tournesol.

Le film

En ce qui concerne le film de Fernand Dansereau, il raconte l'histoire d'un couple qui vit les contradic-

tions d'un système qu'il a combattu toute sa vie.

Jean Thivierge s'occupe du syndicat depuis des années. Louise, sa femme, est restée à la maison pour prendre soin des enfants. Mais les enfants ont grandi et Louise veut se trouver du travail. Il y a aussi Midas, le jeune frère de Louise, qui est partagé entre le désir de tout laisser tomber et celui de s'engager à fond.

Jean affronte pour sa part la réalité de la mine. Il est éprouvé par le sort fait à un ami victime d'amiante et il a juré de le venger.

La distribution de ce film comprend Lucille Drouin, Théo Gagné, André Plante, Georges Dionne, Dominique Lévesque, Hélène Thivierge, Louiselle Vachon et Grégoire Lafontaine.

Le réalisateur Fernand Dansereau a été assisté de Jolande Rossignol tandis que la production a été confiée à Marcia Couëlle et Claude Godbout.

Programme

Ce soir, mercredi, le café-théâtre présente la musique de "Académie Melnik". Paule Jolicoeur à l'orgue et Nancy Allaire, chanteuse. Dans la grande salle, l'Harmonie de Thetford présente un concert.

Demain, jeudi, il y aura spectacle de danse avec Charlie Landry et Johanne Rodrigue à la grande salle l'après-midi. En soirée, l'orchestre de Mario Lafrance, les guitaristes Sylvain Turcotte et Jean François Gilbert et dans la grande salle la troupe Vive la joie et l'Harmonie de Disraëli.

Vendredi, en après-midi, l'orchestre de la polyvalente, sous la direction de Bénédicte Fortin, présentera son spectacle, à la grande salle. En soirée, au café-théâtre, Yves Blais, chansonnier, Les Lucioles, une chorale d'enfant, la troupe de jazz Liberson et le stage-band de Michel Brochu (grande salle) se produiront.

Enfin, samedi, il y aura du théâtre pour les enfants de dix ans et plus en après-midi alors que la troupe de l'Osmar présentera "Sonnez les matines".

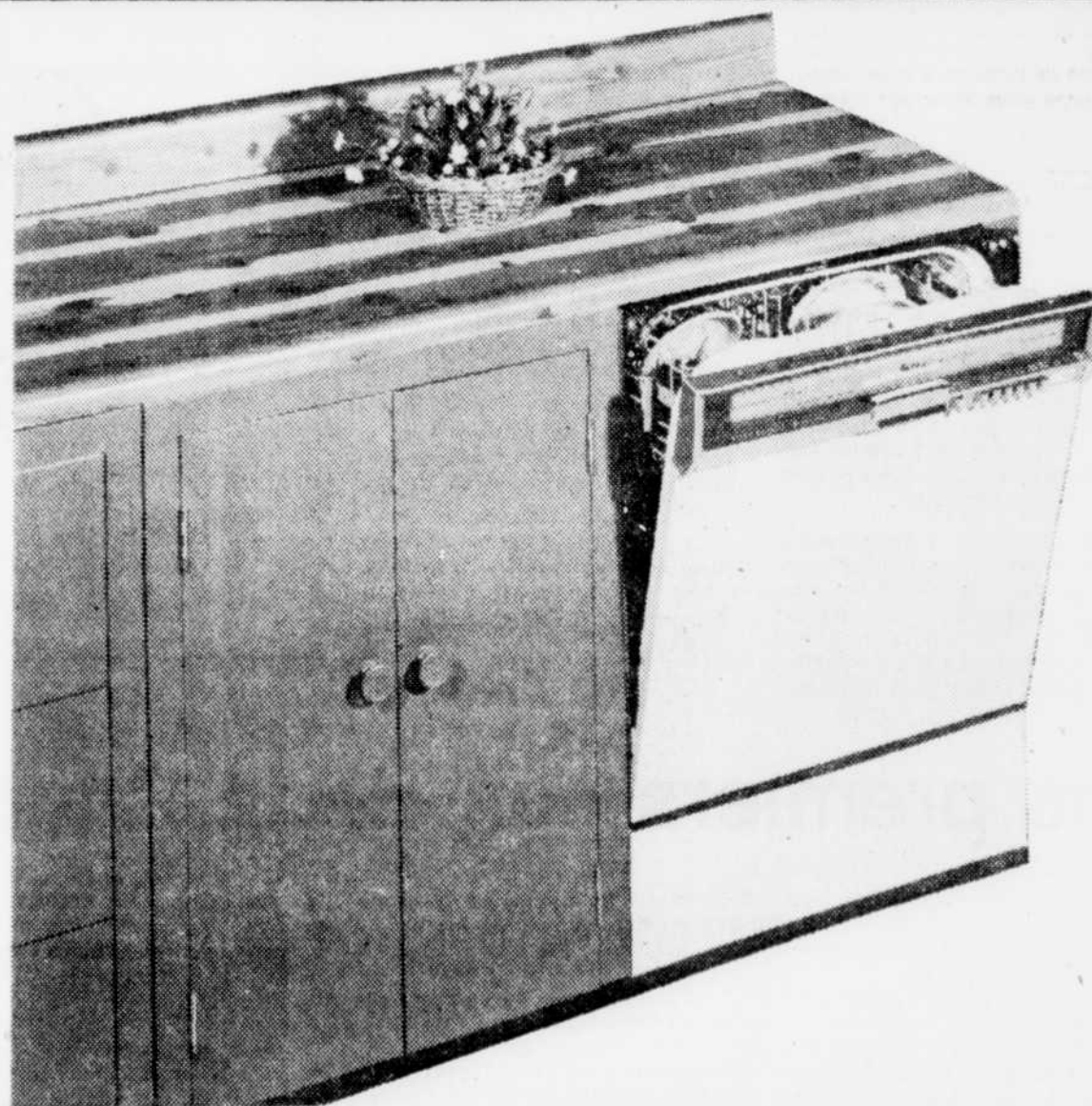
Dans l'après-midi, le café-théâtre présentera Yves Côté et ses musiciens, Nancy Allaire, le groupe de jazz Liberson. Dans la grande salle, il y aura spectacle de danse avec les élèves de l'école Johanne Veilleux.

En soirée, samedi à l'auditorium de la polyvalente, le public pourra assister à la grande première du film de Fernand Dansereau "Thetford au milieu de notre vie".

Les billets pour cette représentation sont gratuits et seront remis sur demande à l'école Le Tournesol. La présentation en avant-première de ce film prévue pour vendredi soir sera réservée à ceux qui ont reçu un carton d'invitation seulement.



Piqueteurs devant la mine Asbestos, à Thetford.



"KitchenAid" l'aide familiale

Les perfectionnements de KitchenAid avec tout nouvel économiseur d'énergie en font l'aide familiale par excellence. Cette nouveauté vous permet de baisser le chauffe-eau à 49°C (120°F) et d'obtenir la même vaisselle propre. L'eau de premier lavage et du dernier rinçage sera automatiquement chauffée à 66°C (150°F) seulement au cycle température hygiénique.

Modèle "Superba" à encastrer

794⁹⁵

Modèle KDS19 blanc

Panneaux de couleur 10.00 en sus.

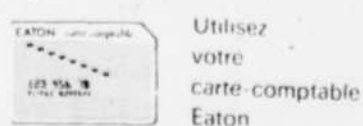
- Cycle trempage/récurage (nettoie marmittes, poêlons, ustensiles)
- Lavage régulier (lavage et rinçage complets de charges variées modérément souillées)
- Lavage intensif pour les grosses charges très souillées
- Lavage léger — consomme 30% moins d'électricité que le lavage régulier
- Lavage rapide (nettoie des charges variées modérément souillées — pas de chauffe de l'eau et pas de séchage)
- Rinçage d'attente (rinçage et garde humide jusqu'à ce qu'une charge complète de vaisselle soit accumulée)
- Annulation (annule tout autre cycle, vide l'eau du lave-vaisselle et passe en position arrêt)
- Voyant lumineux "température hygiénique" indique qu'avant que l'eau ne commence à circuler, elle est chauffée à 66°C (150°F)
- Système de lavage à plusieurs niveaux
- Filtre d'acier inoxydable à action autonettoyante
- Cadre rigidifié en acier
- Cuve de lavage en porcelaine-sur-acier "TriDura" à l'épreuve de l'abrasion, des égratignures et des taches
- Distributeurs automatiques de détergent et d'agent de rinçage.

Non représenté: Modèle "Imperial" à encastrer.

3 cycles: trempage/récurage, lavage régulier, rinçage d'attente. Séparations réglables. Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux "température hygiénique". Protège-porcelaine exclusif. Modèle KDI-19W. **719⁹⁵**

Non représenté: Modèle "Custom" avec cycle lavage régulier et rinçage d'attente, plus distributeur d'agent de rinçage, voyant lumineux, température hygiénique et protège-porcelaine exclusif. Modèle KDC-19W. **644⁹⁵**

Venez ou téléphonez 653-9331
Utilisez votre carte-comptable Eaton
Eaton, Place Ste-Foy (256/9556)



EATON



la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

Entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski

Voile: reprise, à l'été, de la "Coupe du lieutenant-gouverneur"

par Marc LESTAGE

RIMOUSKI — Après avoir fait relâche au cours de 1979, l'épreuve de voile "Coupe du lieutenant-gouverneur" sera reprise pour la septième fois sur le fleuve Saint-Laurent entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski, dans le cadre de la Semaine de voile de Rimouski, du 26 au 30 juillet.

C'est à l'été 1972 que le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe a fait don de l'emblème de cette épreuve au Club de yacht de Pointe-Claire.

Depuis lors, c'est le Club de voile de Rimouski qui a pris charge de l'épreuve tous les ans, sauf l'été dernier, où on a fait

relâche. La course sera toutefois présentée cette saison et la Fédération de la voile du Québec vient d'y convier tous les amateurs québécois dans son dernier numéro de la revue L'écoute.

Les vainqueurs de cette épreuve ont été Jean-Pierre Ruel avec "Conquistador" de Québec; Green Bydmell, sur "Nauty Ton" de Pointe-Claire; Georges Demers et la "Ripousse" de Québec en 1975; Marcel Marquis, sur "Force V" en 1976 de Rimouski; Paul-André Michaud, sur "L'Incognito" de Québec en 1977, puis à nouveau Marcel Marquis en 1978.

te-Claire; Georges Demers et la "Ripousse" de Québec en 1975; Marcel Marquis, sur "Force V" en 1976 de Rimouski; Paul-André Michaud, sur "L'Incognito" de Québec en 1977, puis à nouveau Marcel Marquis en 1978.

Parcours

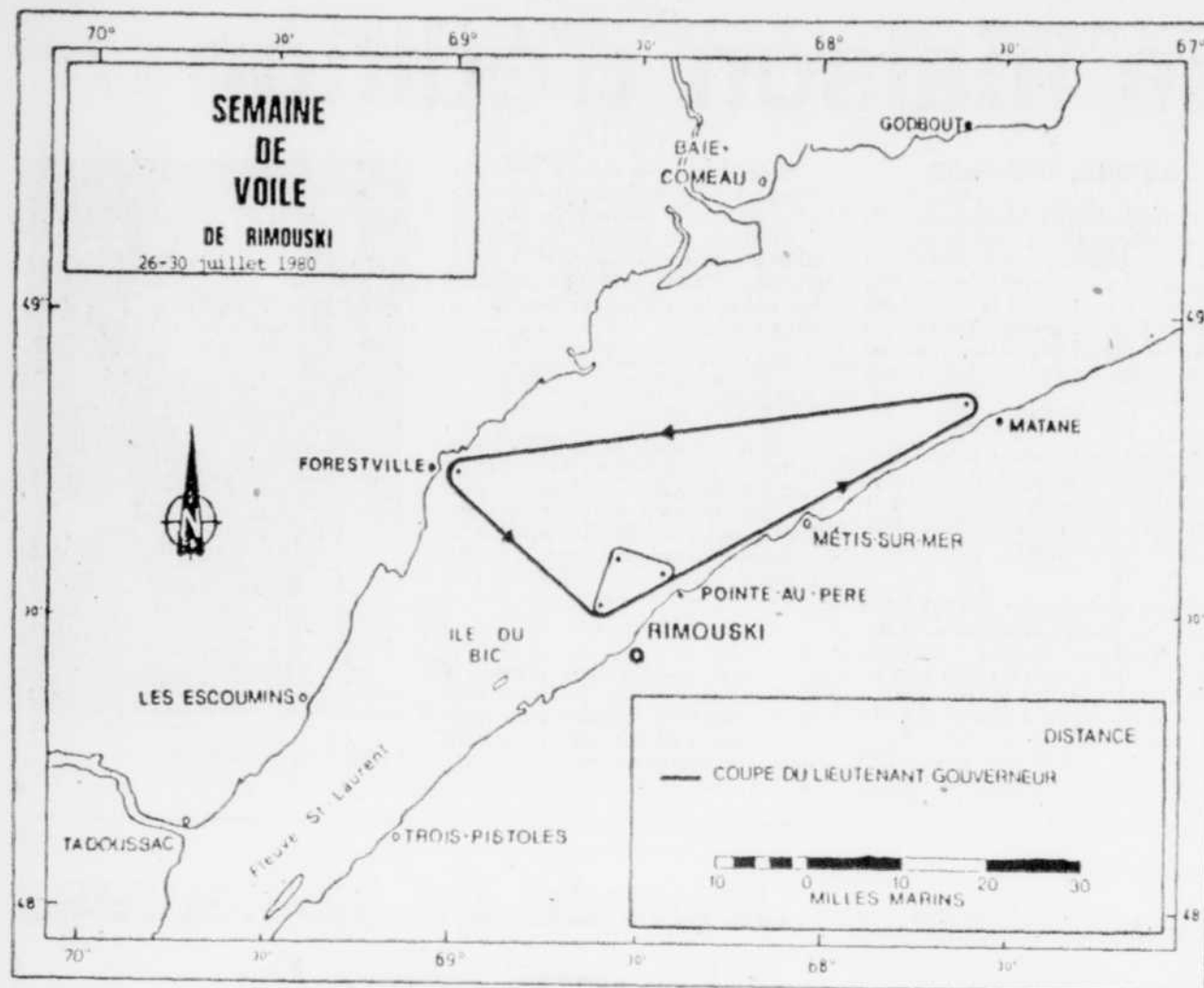
Selon la Fédération de la voile, le parcours n'a que légèrement changé au fil des années. Il se situe entre Rimouski, Forestville, Godbout, Matane, d'autres fois sans arrêt.

Pour l'édition de cette année, le Club de voile de Rimouski a confirmé que le trajet sera Rimouski-Matane-Forestville-Rimouski. Le système de handicap utilisé pour accorder des chances égales à tous les concurrents indépendamment de l'embarcation utilisée sera le système préconisé par la Fédération de voile du Québec en collaboration avec la SLV et utilisé presque partout au Québec.

La fédération signale dans son bulletin que cette épreuve constitue une excellente occasion pour les adeptes de la voile d'éprouver leurs connaissances sur un plan d'eau qui rappelle assez les régions européennes, comme la Bretagne.

Ce sera aussi l'occasion de "piquer" une pointe du côté de la Gaspésie, où l'on est maintenant mieux équipé pour recevoir les visiteurs. Gaspé compte un port de plaisance et des clubs nautiques sont très actifs à Havre-Aubert, aux îles de la Madeleine, sans compter les investissements prévus à l'Anse à Beaufils, près de Percé, et à Percé même.

Pour de plus amples informations, il faut communiquer avec le Club de voile de Rimouski, C.P. 124.



La course de bateaux à voile connue sous le nom de "Coupe du lieutenant-gouverneur", sera reprise cette année et sera courue entre Rimouski, Forestville, Matane et Rimouski, du 26 au 30 juillet prochain.

en bref

Chasse aux phoques

RIMOUSKI — Avec le retour de la désormais célèbre chasse aux phoques et dans l'éventualité d'une autre intervention de "pseudo-écologistes en quête de publicité", l'Association des biologistes du Québec, région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, tient à rappeler que la population de phoques du Groenland n'est aucunement en voie d'extinction et constate que le problème de la chasse aux phoques se situe bien plus à un niveau émotif que biologique.

Esthéticiennes en conférence

RIMOUSKI — Toutes les esthéticiennes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sont conviées à une réunion organisée par leur association, dimanche prochain, à 11h, à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski. Le Dr Louis Poirier doit y présenter un diaporama suivi d'une période de questions.

Prix Gérard-Roussel

RIMOUSKI — L'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins vient d'annoncer le lancement de la présentation 1980 du prix Gérard-Roussel. Et pour souligner le cinquième anniversaire de ce prix, l'Union régionale a décidé d'ajouter une mention de \$1,000 qui sera offerte au groupe qui se classera deuxième. Rappelons que le prix Gérard-Roussel, institué en 1975, aura permis à quatre groupes de la région de recevoir un montant de \$2,000 et de se faire connaître davantage du milieu régional. A ce jour, les gagnants du prix furent tour à tour la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (1976), la Coopérative de production des maraîchers de la Mitis (1977), Au relais Pont-Rouge (1978) et la Scierie d'Esprit-Saint Inc. (1979).

Journée de la femme

SEPT-ÎLES — Le Regroupement des femmes de Sept-Îles organise un certain nombre d'activités pour marquer la Journée internationale de la femme qui aura lieu le 8 mars. Tout d'abord, les 6 et 7 mars aux mails de Place de Ville et des Galeries montagnaises, des kiosques d'information et de documentation seront ouverts à l'intention de la population. Et, le 8 mars, vers 17h, un souper communautaire auquel toutes les femmes de Sept-Îles et des environs sont invitées, achèvera la journée. Cela aura lieu au sous-sol des Mouettes. Pour information supplémentaire: 962-2160.

Cours en pisciculture

LA POCATIERE — C'est pas moins de 240 inscriptions que l'Institut de technologie agricole de La Pocatière a reçues, en prévision de son cours sur la pisciculture dispensé vendredi et samedi prochains. Il s'agit d'une grande première, ce cours étant offert gratuitement à tous les adeptes de l'élevage ou ceux qui s'intéressent à cette pratique.

Champion au hockey intermédiaire

MONTMAGNY — Le 27e marathon de hockey intermédiaire de Montmagny, qui a attiré près de 6,000 spectateurs à l'aréna local, a été remporté par l'équipe Paquet Construction Inc. de Lévis, qui a vaincu le Cap-Saint-Ignace en grande finale par le pointage de 7 à 1. Par ailleurs, au cours de l'élimination entre les 24 équipes participantes, le Lévis a remporté le championnat de catégorie "A" par 4 à 1 aux dépens du Saint-Damien de Bellechasse. En quart de finale, le Lévis avait défait le Saint-Michel par 4 à 0. Dans la catégorie "B", le championnat a été remporté par le Cap-Saint-Ignace, qui a gagné en finale aux dépens du Saint-Eugène par 3 à 2, après avoir vaincu le Berthier par 2 à 0, en quart de finale.

Me Marcel Aubut, conférencier

MONTMAGNY — Pour son deuxième dîner-causerie, la Chambre de commerce de Montmagny recevra le président des Nordiques, Me Marcel Aubut, qui traitera de l'implication du sport dans l'économie régionale. Le président de la chambre, M. Léandre Boutin, prévoit que quelque 300 convives participeront à cette activité qui aura lieu demain midi, à l'Arène Gernier, Montmagny.

Offre aux enfants de Lévis

LEVIS — Le Cercle des fermières de la paroisse Notre-Dame, à Lévis, veut souligner leur affection pour les enfants en offrant de payer le séjour d'un jeune au camp de vacances de la station Multiair de Frampton, l'été prochain. Garçons et filles de cette paroisse, âgés de 8 à 14 ans, sont éligibles. L'inscription doit être faite sur une carte postale à être déposée dans une boîte à la Caisse populaire de Lévis, 39 rue Guenet, d'ici le 12 avril prochain. Le tirage du prix sera fait le soir du 13 avril, a annoncé Mme Francine H. Couture.

Pour le mouvement scout

LEVIS — Pour assurer la continuation du mouvement scout sur la Rive-Sud, le groupe Désiel Inc. prépare son souper annuel pour le soir du 23 mars. Il s'agit encore d'un souper canadien qui aura lieu au pavillon Champagnat, à Lévis. Une soirée de danse fera aussi partie de l'événement. Signifions que le groupe Désiel regroupe 36 louveteaux (garçons de 9 à 12 ans) et 24 jeannettes (fillettes de 9 à 12 ans). La responsable de la publicité est Mme Diane G. Pelchat.



Local de l'âge d'or

Les membres de l'âge d'or de Rivière-du-Loup disposeront d'un spacieux local, à l'angle des rues Frontenac et Amyot. Il s'agit d'une construction d'environ \$100,000 qui sera défrayée à raison de \$40,000 par une subvention accordée ces jours derniers par le gouvernement provincial. Le solde de \$60,000 viendra d'une campagne de financement que lance le Club Lions Rivière-du-Loup, à l'occasion d'une conférence de presse convoquée par le Comité conjoint de l'âge d'or et Club Lions de Rivière-du-Loup. Le président d'honneur de cette campagne de souscription est M. Alfred Rouleau, président de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Je peux le faire tous les soirs ...



Partout au Québec
par l'interurbain automatique!

Au taux maximum de **15¢** la minute,
sans égard à la distance

En semaine, entre 23:00 et 08:00
et dès 12:00 le samedi
jusqu'au lundi 08:00.

Certains moments se prêtent
mieux aux confidences.
Un appel interurbain, ça fait tellement
plaisir et ça coûte si peu.



stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Grèves dans les mines d'amiante

Tout déblocage dépend de la Lake Asbestos

par Georges ANGERS

envoyé spécial du Soleil

THETFORD MINES — Pendant que les négociations pètent à l'Asbestos Corporation ainsi qu'à la mine Bell, où les 1.850 syndiqués sont en grève depuis lundi et dimanche respectivement, les pourparlers entrent aujourd'hui dans leur phase critique à la Lake Asbestos, de Black Lake, alors que seront abordées les clauses à incidence économique.

Les yeux sont en conséquence rivés sur la réponse que fera aujourd'hui la Lake Asbestos aux demandes syndicales; une réponse positive ou acceptable par les 600 travailleurs de la Lake Asbestos définirait un cadre général d'entente susceptible d'être accepté par les autres travailleurs des mines d'amiante de la région.

Une réponse jugée inacceptable par les syndiqués plongerait la région

de l'amiante dans la paralysie la plus complète, puisque les travailleurs de la Lake Asbestos doivent se prononcer vendredi sur la grève.

Rejoint hier soir, le président du syndicat des travailleurs de la Lake Asbestos affilié aux Métallurgistes unis d'Amérique, M. André Brochu, a précisé au SOLEIL que les clauses normatives ainsi que celles reliées à la santé et à la sécurité au travail étaient réglées.

Le syndicat, selon M. Brochu, a obtenu une protection contre l'emploi par la compagnie de sous-traitants, l'une des principales questions en litige dans la présente ronde de négociation dans le secteur de l'amiante.

Au chapitre de la santé et de la sécurité au travail, M. Brochu a souligné que les travailleurs obtenaient l'application intégrale de la loi 17 plus certaines améliorations locales, no-

tamment l'embauche d'un spécialiste de l'analyse de la qualité de l'environnement par la compagnie mais dont les rapports seront donnés au syndicat.

M. Brochu n'a évidemment pas voulu présumer de la réaction de la partie patronale aux revendications économiques des syndiqués, mais a évalué, hier soir, à 50-50 les chances d'en arriver à un règlement à la Lake Asbestos.

Pour M. Brochu, un règlement à Black Lake constituerait vraisemblablement le cadre d'un règlement dans l'ensemble de la région de l'amiante.

De toute évidence, c'est actuellement la négociation la plus avancée.

Rencontre lundi

A l'Asbestos Corporation où les quelque 1.400 travailleurs syndiqués de la production ont déclenché la grève lundi à minuit, les deux parties se sont rencontrées en présence du

conciliateur hier, mais cette rencontre n'a servi que de séance d'information pour le conciliateur, M. Jean des Trois Maisons, selon l'interprétation du président du syndicat des travailleurs de l'Asbestos affilié à la CSN, M. Oliva Lemay.

Même si elles se sont rencontrées dans l'avant-midi, les parties patronales et syndicales n'ont procédé pratiquement à aucun échange. La partie patronale n'a, notamment, pas répon-

du hier aux revendications économiques du syndicat.

Le conciliateur a cependant convoqué les deux parties à une nouvelle rencontre lundi prochain, ce qui élimine la possibilité d'un règlement rapide du conflit.

Du côté des quelque 450 grévistes de la mine Bell à Thetford, là non plus, rien n'a déblocé dans leur dossier hier, malgré une rencontre de négociation.

En conséquence, l'essentiel de la production minière dans la région de l'amiante est paralysé.

Cette paralysie survient, semble-t-il, à un bien mauvais moment puisque les finales des Jeux d'hiver du Québec se déroulent actuellement à Thetford Mines et les organisateurs avaient souhaité que cette manifestation sportive et culturelle donne de la région de l'amiante une image autre que celle d'une région strictement minière.

Municipalisation des trottoirs, à Lévis

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LÉVIS — La nouvelle politique de la ville de Lévis concernant la municipalisation et la réfection des trottoirs est enfin en place. Les édiles, comme ils le prévoyaient depuis déjà plusieurs mois, ont accepté le règlement municipal qui établit à cette fin une répartition générale des dépenses entre la municipalité (45 pour 100) et les propriétaires riverains (55 pour 100).

Ce mode de partage des coûts est exactement le même que celui qui était déjà en vigueur concernant l'installation des services dans les nouveaux secteurs domiciliaires de Lévis. La nouvelle politique s'appliquera évidemment dans les quartiers plus anciens, où le conseil municipal a voulu assurer une uniformité dans cette prise en charge des trottoirs.

Plan quinquennal

Il s'agit d'un programme quinquennal qui touche pratiquement la

moitié des trottoirs existants dans la ville de Lévis. La réfection de ces trottoirs coûtera entre \$3 et \$4 millions, prétendent les édiles.

Le trottoir typique, tel que décrété par les autorités lévisiennes, aura une largeur de quatre pieds. S'il doit être plus large, en certains endroits, la partie excédentaire sera payée par la ville.

La contribution qui sera demandée au propriétaire riverain sera proportionnelle à la dimension de la façade du terrain. Dans le cas d'un terrain qui fait un coin de rue, la dimension qui sera considérée pour le partage des coûts correspondra au plus grand côté.

Si un trottoir est en bon état, qu'il est conforme au standard qui vient d'être établi, qu'il n'est pas plus vieux que 10 ans et que sa réfection est néanmoins autorisée par la ville, celle-ci en assumera elle-même le coût entier, comme elle paiera également la chaîne de granit, le cas échéant.

Le propriétaire riverain aura le

choix de payer sa part de 55 pour 100 des coûts selon deux façons distinctes. Il pourra payer comptant, soit en un seul versement et dans un délai de 30 jours suivant la date de l'octroi du contrat. Il pourra aussi demander l'imposition d'une taxe spéciale dite de répartition, ce qui lui permettra d'échelonner sa contribution sur une période correspondant à celle prévue dans le règlement d'emprunt.

Tierce partie

Quand une tierce partie, comme Bell Canada, Hydro-Québec ou Téléca, devra briser un trottoir pour l'utilité de son service, elle en assumera entièrement le coût de réfection.

Enfin, comme le stipule en outre le nouveau règlement municipal, les trottoirs une fois refaits seront ensuite aux frais de la ville.

Au début de chaque année, le conseil municipal fera connaître son programme. Celui de cette année sera décrété d'ici un mois, a annoncé le conseiller municipal Jean-Marc Pellerin, lors de la séance municipale de cette semaine.



Piqueteurs devant la mine Asbestos, à Thetford.

Pour le centre des loisirs

Souscription de \$400,000 lancée, à Saint-Etienne

par Gilles PEPIN

SAINT-ETIENNE — Un comité de citoyens, regroupant près de 200 sollicitaires bénévoles, entreprendra une campagne de souscription, le 16 mars courant, en vue d'amasser une somme d'environ \$400,000 devant servir à la construction d'un centre de loisirs à Saint-Etienne de Laizon.

Sous le thème de la participation, le comité a déjà réussi à accomplir considérablement de travail préparatoire. Les études qu'il effectue depuis environ trois mois ont été expliquées publiquement lors de récentes assemblées de consultation où les citoyens ont répondu favorablement dans l'ensemble.

Le projet de construction, bien qu'il n'ait pas encore été élaboré par un architecte, est sommairement évalué à environ \$750,000. Cependant, en misant sur le travail bénévole des concitoyens, les membres du Comité du centre socio-culturel et sportif de Saint-Etienne prévoient réduire les coûts autant que ce sera possible, comme cela a été réussi déjà par exemple dans une semblable réalisation à Saint-Isidore et en d'autres localités de taille comparable.

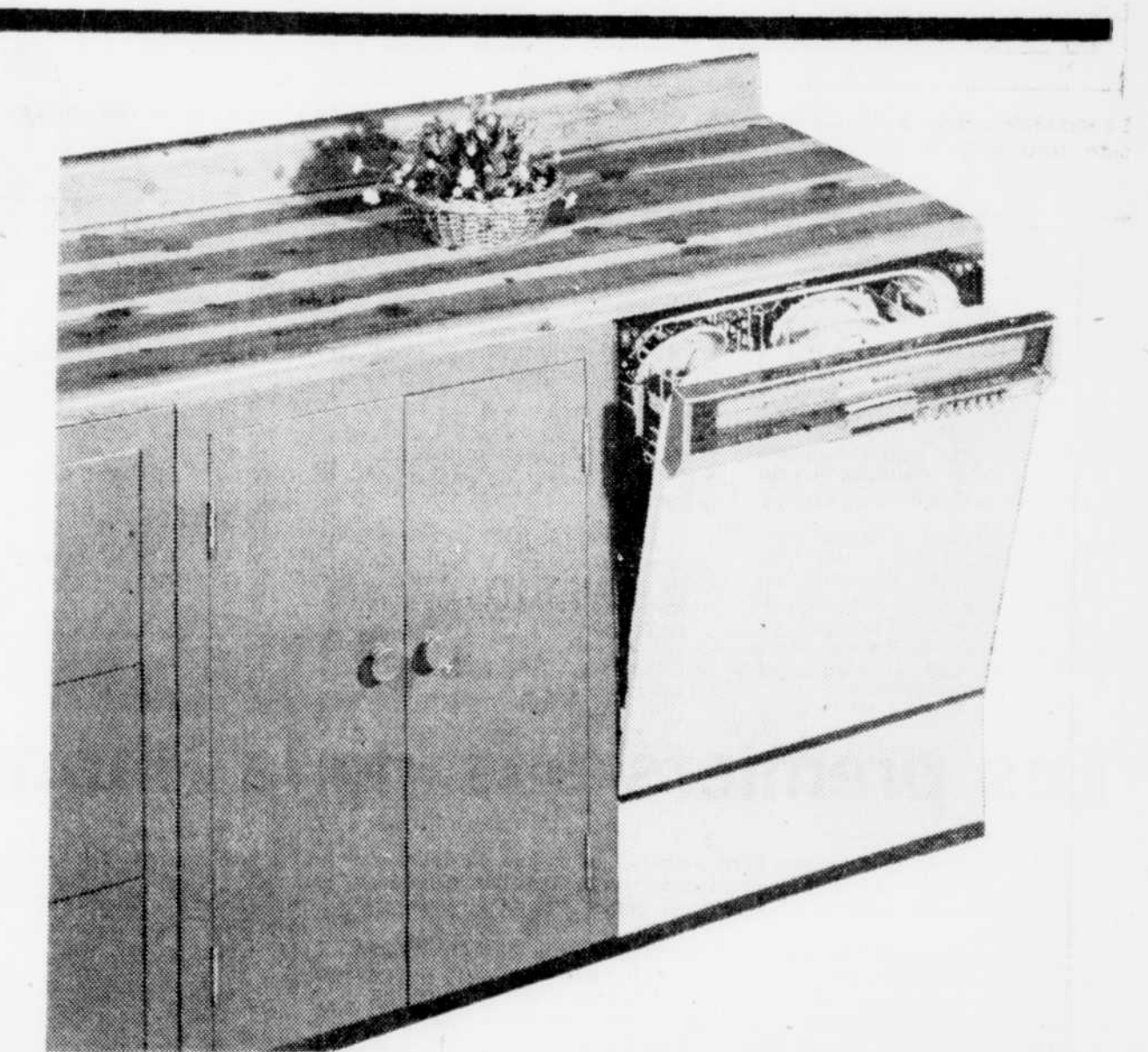
Un besoin

Aux citoyens qui soutiennent que d'autres dépenses importantes sont déjà prévues par la municipalité de Saint-Etienne, les membres bénévoles du comité, sous la présidence de l'ancien maire Georges-Emile Huot, répliquent qu'un besoin n'en exclut pas un autre. Car il y a véritablement besoin d'un stade couvert à Saint-Etienne, besoin qui s'accroît sans cesse avec l'expansion rapide de la municipalité et qui sera accentué davantage, cette année, avec la construction d'une nouvelle école.

Comme cette localité n'a pas l'avantage de compter des industries sur son territoire, il est dès maintenant prévu une insistante sollicitation auprès des quelque 1.200 foyers vivant à Saint-Etienne. "Chaque famille, en général, pourrait fournir \$400, un montant qui pourra être réparti sur deux ans, et je pense que nous n'aurons pas de difficulté à atteindre notre objectif", a déclaré hier au SOLEIL le président Georges-Emile Huot.

Une première somme est déjà amassée; des parents, dont les enfants participent au hockey mineur ont donné \$51,300 avant même que débute la campagne de souscription. Ces derniers jours, d'autres montants ont été ajoutés, de sorte que le total recueilli, hier, s'établissait à quelque \$70,000, a signalé M. Huot.

Le conseil de la fabrique a par ailleurs promis de céder un terrain où pourra en effet être érigé le centre des loisirs; il est situé à peu près à mi-chemin entre l'agglomération du village et celle du secteur Lagueux, à environ 400 pieds de la route Lagueux et à une distance presque équivalente du terrain sur lequel doit bientôt débiter la construction d'une école primaire.



"KitchenAid" l'aide familiale

Les perfectionnements de KitchenAid avec tout nouvel économiseur d'énergie en font l'aide familiale par excellence. Cette nouveauté vous permet de baisser le chauffe-eau à 49°C (120°F) et d'obtenir la même vaisselle propre. L'eau de premier lavage et du dernier rinçage sera automatiquement chauffée à 66°C (150°F) seulement au cycle température hygiénique.

Modèle "Superba" à encastrer

794⁹⁵

Modèle KDS19 blanc.

Panneaux de couleur 10.00 en sus.

- Cycle trempage/récurage (nettoie marmites, poêlons, ustensiles)
- Lavage régulier (lavage et rinçage complets de charges variées modérément souillées)
- Lavage intensif pour les grosses charges très souillées
- Lavage léger — consomme 30% moins d'électricité que le lavage régulier
- Lavage rapide (nettoie des charges variées modérément souillées — pas de chauffe de l'eau et pas de séchage)
- Rinçage d'attente (rince et garde humide jusqu'à ce qu'une charge complète de vaisselle soit accumulée)
- Annulation (annule tout autre cycle, vide l'eau du lave-vaisselle et passe en position arrêt)
- Voyant lumineux "température hygiénique" indique qu'avant que l'eau ne commence à circuler, elle est chauffée à 66°C (150°F)
- Système de lavage à plusieurs niveaux
- Filtre d'acier inoxydable à action autonettoyante
- Cadre rigide en acier
- Cuve de lavage en porcelaine-sur-acier "TriDuro" à l'épreuve de l'abrasion, des égratignures et des taches
- Distributeurs automatiques de détergent et d'agent de rinçage.

Non représenté: Modèle "Imperial" à encastrer.

3 cycles: trempage/récurage, lavage régulier, rinçage d'attente. Séparations réglables. Distributeur d'agent de rinçage. Voyant lumineux "température hygiénique". Protège-porcelaine exclusif. Modèle KDI-19W.

719⁹⁵

Non représenté: Modèle "Custom" avec cycle lavage régulier et rinçage d'attente, plus distributeur d'agent de rinçage, voyant lumineux, température hygiénique et protège-porcelaine exclusif. Modèle KDC-19W.

644⁹⁵

Venez ou téléphonez 653-9331
Utilisez votre carte-comptable Eaton
Eaton, Place Ste-Foy (256/9556)



Utilisez votre carte-comptable Eaton

EATON



Le Soleil, Gilles Pepin

Pour suivre le total des dons.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services annuels • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BELANGER (Gérard) — A l'hôtel-Dieu de Lévis le 3 mars 1980, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédé M. Gérard Bélanger, époux de dame Blanche Gaudin, il demeurait à St-Adalbert. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Claudius Lavioie
St-Adalbert

à 10h50, pour l'église de St-Adalbert et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Raymond Bélanger (Lise Croteau), Elissa Thibodeau-Bélanger, Mme Marie-Ange Bélanger Beau-champ, Charles Bélanger (Elizabeth Bernier), S.S. Pierrette et Clémence Bélanger de la Congrégation des Soeurs Notre-Dame du Perpétuel-Secours, M. et Mme David Wright (Madeleine), ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Hector Bélanger, M. et Mme Servelle Pelletier (Marie-Jeanne), M. et Mme François Leclerc (Marie-Paule), ainsi que ses treize petits-enfants, trois arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

BROWN (Alphonse Paquet)



Alphonse Paquet

À Québec, le 3 mars 1980, est décédé dame Alphonse Paquet, épouse de feu James Brown. Elle demeurait au 228 Crémazie ouest. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 mars, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée.

et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles, Glenda et Joanne, son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme George Reid (Cécilia), M. et Mme Thomas Ripley (Violet), Mme Katherine Bast, Helen Murphy, M. et Mme Léonce Bilodeau (Teresa), M. et Mme Herman Murphy (Lily), M. et Mme Harold Sponza (Rose-Mary), M. et Mme Jean Martineau (Maureen), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Il sera exposé à compter de 19h mardi, le 4 mars. Pour renseignements: 529-3371.

Genest, M. et Mme Albert Genest, M. et Mme Floribert Genest, M. et Mme Robert Genest, M. et Mme Joseph Tanguay, Mlle Gracia Genest, M. et Mme Lucien Aubin, M. et Mme Rigobert Genest, Mme Marie-Ange Bernier, Mme Léon Marion, Mme Joseph Marion, ainsi que trente et un petits-enfants, sept arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

Me KNIGHT (Patrick-Vincent)



Patrick-Vincent Knight

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Patrick-Vincent Mc Knight, époux en premières nocces de feu Anne-Marie Paré, et en deuxième nocces de feu Pierrette Vaillancourt. Il demeurait au 860, Ave Rochette, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 14h. Départ du Funérarium Lépine-Cloutier Ltée.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

MME S. LAHAYE
Léve, fleuriste
1027, 3e Avenue, Québec
Tél.: 524-4613

COMMANDES ACCEPTÉES ET REMPLIES LES DIMANCHES ET FÊTES

Orchidée Fleuriste
1060 avenue Cartier, 529-0739.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ER E. Avenue, Québec, 524-1561.

799 DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

647-3311

Médecins salariés: un voeu formulé par les infirmières

OTTAWA (PC) — L'Association des infirmières du Canada (Canadian Nurses Association) a recommandé, hier, que les médecins soient salariés plutôt que d'être rémunérés par honoraires, mode de rétribution qui tient compte du nombre de malades reçus par un médecin.

L'association, qui compte 121.000 infirmières diplômées, exige que les personnes qui ont à dispenser des soins de santé travaillent en plus étroite collaboration, ce qui n'est pas possible à l'heure actuelle en raison du système de rémunération des médecins.

En fait, les infirmières auraient contribué à la diminution du salaire des médecins et de sa charge de travail, tout en leur permettant de consacrer plus de temps aux malades qui ont plus besoin d'attention.

"Si les médecins étaient rémunérés à salaire, cela pourrait se faire."

Selon Mlle Rodgers, certaines personnes n'ont pas le sens de la responsabilité "peur de le déranger" avec un petit malade qui peut parfois dégénérer en maladie grave.

"Nous croyons que le public peut être mieux servi, à meilleur compte", si les infirmières pouvaient occuper de certains problèmes qui ne sont pas très graves et qui sont quand même réservés aux médecins seulement, a conclu Mlle Rodgers.

Cabinet: des libéraux déçus d'être oubliés

(D'après PC et AFP) — De nombreuses réactions ont continué d'être déçues, hier, quant à la formation du cabinet de M. Pierre Trudeau. Notamment certains députés libéraux oubliés ont mal contenu leur mécontentement.

Le député libéral Judd Buchanan a qualifié de folie politique, hier, le fait que la région de London ait été oubliée dans la formation du nouveau cabinet du premier ministre Pierre Trudeau.

A Banff (Alberta) pour assister à la Coupe du Monde de ski alpin, le député de London-Ouest s'est dit déçu, dans un communiqué préparé à l'avance, parce que "la voix (de la région de London) devrait être entendue au niveau du cabinet", elle qui a élu cinq députés libéraux le 18 février.

M. Buchanan n'a pas été choisi, cette fois, pour siéger au Conseil des ministres et il n'a pas tenté d'en expliquer la raison dans son communiqué.

Le député de Saint-Boniface s'est dit "déçu" de ne pas avoir été choisi au cabinet du premier ministre Trudeau. M. Bob Bockstael est l'un des seuls candidats libéraux élus à l'ouest de l'Ontario, le 18 février dernier. L'autre est M. Lloyd Axworthy, de Winnipeg-Fort Garry, qui a été nommé ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

M. Bockstael a expliqué sa déception par le fait qu'il s'attendait, comme tout le monde d'ailleurs, à ce que les deux députés soient choisis au cabinet pour donner une certaine représentation à l'Ouest.

"Apparemment, a-t-il noté, le premier ministre, après avoir examiné l'ensemble du Canada, a conclu qu'avec l'Est qui a élu plus de libéraux que l'Ouest, l'Est devait avoir la préférence dans le choix des ministres, de sorte que le Manitoba n'a qu'un siège au cabinet."

Le sénateur manitobain Gil Molgat s'est dit "très déçu", lui aussi, du fait que M. Bockstael ait été écarté du cabinet.

"Gardant le meilleur souvenir des entretiens que nous avons eus à Ottawa au mois de février 1979, je suis convaincu que les relations d'amitié que la France et le Canada entretiennent de longue date, et auxquelles mon gouvernement attache une grande importance, continueront de se développer pour le plus grand bénéfice de nos deux peuples", écrit notamment le premier ministre français.

Enfin, M. Raymond Barre a adressé un message de félicitations au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Barre

Enfin, M. Raymond Barre a adressé un message de félicitations au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Barre

Enfin, M. Raymond Barre a adressé un message de félicitations au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Barre

Enfin, M. Raymond Barre a adressé un message de félicitations au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Barre

Enfin, M. Raymond Barre a adressé un message de félicitations au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Barre

Enfin, M. Raymond Barre a adressé un message de félicitations au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Barre

Enfin, M. Raymond Barre a adressé un message de félicitations au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Barre

Enfin, M. Raymond Barre a adressé un message de félicitations au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

BELAND (Marcel)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Marcel Beland, fils de feu M. Villmond Beland et de feu dame Florida Huot. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 mars, à 14h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc.

BESHRO (Edouard Bashir)

À Québec, le 3 mars 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Edouard Bashir Beshro, époux de dame Mariette Boisseneault. Il demeurait au 925 ave Myrand. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

BLANCHET (Philippe)

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

À l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait au 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltée.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

RELANGER (Gérard) — A l'hôpital-Dieu de Lévis le 3 mars 1980, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédé M. Gérard Relanger, époux de dame Blanche Gaudin, il demeurait à St-Adalbert. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 11h. Départ de la résidence funéraire.

Claudius Lavoie

St-Adalbert

à 10h50, pour l'église de St-Adalbert et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Raymond Bélanger (Lise Croteau), Elisa Thibodeau-Bélanger, Mme Marie-Ange Bélanger Beauchamp, Charles Bélanger (Elizabeth Bernier), S.S. Pierrette et Clémence Bélanger de la Congrégation des Soeurs Notre-Dame du Perpétuel-Secours, M. et Mme David Wright (Madeleine), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Antonio Bélanger, M. et Mme Hector Bélanger, M. et Mme Servelle Pelletier (Marie-Jeanne), M. et Mme François Leclerc (Marie-Paul), ainsi que ses treize petits-enfants, trois arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

BELAND (Marcel) — A l'hôpital Jeffery Hale, le 3 mars 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Marcel Beland, fils de feu M. Villemont Beland et de feu dame Florida Huot. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 mars, à 14h. Départ de la résidence funéraire de M. Sylvio Marceau Inc.

224 Ouest St-Vallier

à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses sœurs, Gabrielle, Sr Cécile, Sr Maurice de Jésus, S.C.L., une tante, Mme William Beland, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

BESHRO (Edouard Bashir)

A Québec, le 3 mars 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Edouard Bashir Beshro, époux de dame Marjorie Boisseneault. Il demeurait au 925 av. Myrand. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Stéphane, sa belle-mère: Mme Marie Beshro, sa sœur: Juliette et ses enfants: Gary, Johanne, Andrews; ses tantes et son oncle: Mme Alexandre Jarjour et Mme Marguerite Badhio, Mme Rose Ajmo, M. Karine Beshro, ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371.

BLANCHET (Philippe) — A l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Blanchet, époux de dame Adèle Labrie. Il demeurait 14 Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 6 mars, à 15h. Départ de M. Gilbert et Turgeon Ltée.

58 av. Bégin

à 14h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Marc Berrigan (Madeleine), M. et Mme Raymond Blanchet (Georgette Simon), M. et Mme Marcel Blanchet (Yolande Plante), Mme Eliane Blanchet, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Hervé Blanchet, M. et Mme Edgar Blanchet, M. et Mme Willy Blanchet, Sœur Irma Blanchet, des Soeurs de la Charité de St-Louis, M. et Mme Philippe Goulet, Mme Hélène Couet, Mme Adrienne Demers, Dr. et Mme Arthur Labrie, Mme Ernest Labrie, Mme Omer Labrie, M. Antonio Fortin, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines.

BOISVERT (Gérard-Antoine) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 4 mars 1980, à l'âge de 67 ans et 9 mois, est décédé M. Gérard-Antoine Boisvert, époux de dame Annette Malenfant. Il demeurait au 160, rue St-Jean, Ste-Thérèse-de-lixieux. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc.

738, Avenue Royale

à 13h40, pour l'église de Ste-Thérèse-de-lixieux, et de là au cimetière de Villeneuve. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Claude (Nicole Tendland), Marielle (Yvon Proulx), Suzanne, Jean-Yves, Lise, ses petits-enfants, Geneviève, Catherine, Francis, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

A la suite d'un décès, publiez un avis de remerciements dans Le Soleil.

BROWN (Alphonse Paquet)



Alphonse Paquet

A Québec, le 3 mars 1980, est décédée dame Alphonse Paquet, épouse de feu James Brown. Elle demeurait au 228 Crémazie ouest. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 mars, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois
à 9h45 pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme R.M. Knox (Annette), M. et Mme Marcel Dufour (Betty), M. et Mme Denis Harbour (Mildred), M. et Mme James Brown, M. et Mme Paul Brown, M. et Mme Harry Brown, M. et Mme Robert Lowe (Edith), M. et Mme J.B. Redmond (Dorothy), Mlle Jacqueline Brown; son beau-frère: M. Joseph Labrecque; ses petits-enfants: Louise Harbour, Denise, Suzanne Redmond, Paul Brown, Hélène, Bernard et Richard Lowe, Richard et Brian Lowe. Pour renseignements: 529-3371.

CLEROUT (Diane Ouellet) — A Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 79 ans et 4 mois, est décédée dame Diane Ouellet épouse de feu M. Joseph Cléroult. Elle demeurait au 477, 3ème avenue. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 mars à 10h. Départ Coop Fied de la faïence.

440 St-François est

à 9h45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Napoléon Asselin (Marguerite), M. et Mme Gaston Cléroult (Jeannine Lapalme), sa belle-sœur: Mme Béatrice Ouellet, ses petits-enfants: Mme Raymond Vien (Huguette), M. et Mme Raymond Masson (Lise Asselin), ainsi que Diane, Gérard, Michel, Jean-Marie et Claude Asselin, Renée, Brigitte et Dominique Cléroult. Son arrière-petite-fille: Denise Vien, plusieurs neveux et nièces.

DUCHARME (J.P. Léon) — A Charlesbourg, le 4 mars 1980, à l'âge de 85 ans, est décédé M. J.P. Léon Ducharme, époux de dame Amandine Coutu. Il demeurait au 336, 48e Rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mars à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

6450 Henri-Bourassa

à 13h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Madeleine (Omer Tremblay), Jos. Roger, Annette (Albert Dion), Claire (Louis Barré), Edouard (Pierrette), Robert, Raymond (Gloria Steca), Elisabeth (Paul Boivin), Georges (Nicole Beaumont), Mme Georgette Ducharme; ses beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

754007

DUCLOS (Léda) — Au Foyer St-Joseph de Lévis, à l'âge de 92 ans, est décédée Mlle Léda Duclos, demeurant au Foyer St-Joseph et autrui de Bien-être. Elle ne sera pas exposée. Les parents et amis qui voudraient manifester les témoignages de sympathie, pourront rencontrer la famille à l'église de Bien-être à compter de 9h30. Funérailles vendredi 10h, en l'église de Bien-être et cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Mlle Judith Duclos, Sœur Marcelle Duclos, Sœur Yvette Charrier, M. Jean-Marie Duclos, Dr Benoit Belzil, plusieurs cousins et cousines.

754001

GAUVIN (Eugène) — A Québec, le 3 mars 1980, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Eugène Gauvin, ex-barbier de l'hôtel Victoria, époux de feu Marie-Anne LaChance. Il demeurait au 246 rue Plante. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 mars, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

260 avenue Beaucage

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-Recouvrance et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gilles Garneau (Nicole), Mme Marguerite Gauvin, M. et Mme André Gauvin-Godin (Lise), M. et Mme Armand Roux, M. et Mme Marcel Lessard; ses sœurs: Mme Henri Noël (Alice Gauvin), Mme Emilie Robitaille (Anne-Marie Gauvin); beaux-frères et belles-sœurs: Mme Cécile Gauvin, M. Paul-Henri Lachance, M. Paul-Emile Fortier, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

755000

GRANNARY (Joseph) — A Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Joseph Grannary, retraité de C.R.D.V., époux de dame Margaret Murphy. Il demeurait au 132 Crémazie Est, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

975, Marguerite-Bourgeois

à 9h45, pour l'église St-Patrick

et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles, Glenda et Joanne, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme George Reid (Cécilia), M. et Mme Thomas Ripley (Violet), Mme Katherine Bast, Helen Murphy, M. et Mme Léonide Bileau (Teressa), M. et Mme Herman Murphy (Lily), M. et Mme Harold Sponza (Rose-Mary), M. et Mme Jean Martineau (Maureen), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Il sera exposé à compter de 19h mardi, le 4 mars. Pour renseignements: 529-3371.

755279

GUYOT (Albert) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal le 3 mars à l'âge de 63 ans est décédé M. Albert Guyot époux bien-aimé de Gabrielle Morissette, père de Daniel époux de Lillian Laverdière et Lucie épouse de Pierre Hallet. Il laisse également trois petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 10h. Départ des salons.

Urgel Bourgie Ltée

3860 boul. Décarie,

Notre-Dame-de-Grâce

pour l'église Notre-Dame de Grâce suivi de l'inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame, unité des soins palliatifs seraient grandement appréciés. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

755609

LECLERC (Marie-Paul) — A Québec le 2 mars à l'âge de 45 ans, est décédée Mlle Marie-Paul Leclerc, fille de feu Joseph Leclerc et de dame Marie E. Dubois. Elle demeurait à 5 rue Amyot, Loretteville. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le 5 mars à 19h30 en l'église de Loretteville. Elle laisse dans le deuil sa mère: Mme Marie E. Leclerc; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Dr et Mme Benoit Fleury (Jeannine), M. et Mme Georges Loignon (Lucille), M. et Mme Michel Leclerc (Monique Fortier), M. et Mme Jacques Leclerc (Aline Gachet), M. et Mme Jean-Guy Leclerc (Jeannine Nadeau), Mme Micheline Leclerc (Michel Barsalou), M. et Mme Yvon Leclerc (Lise Boiteau), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins, cousines et amis. La famille recevra les condoléances des parents et amis au sous-sol de l'église après le service. La direction des funérailles a été confiée à la maison.

Falardeau & Fils Inc.

215, rue Racine

Loretteville.

755196

LETOURNEAU (Roger)



Roger Letourneau

A Québec, le 2 mars 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roger Letourneau, employé civil, époux de dame Jeanne Letourneau. Il demeurait au 2530, rue Vitruve. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 mars à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

6450, Boul. Henri Bourassa

à 13h45, pour l'église St-Pie X, et de là au cimetière St-Pierre aux liens. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Johanne et Julie, ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Paul-Emile St-Onge (Jeannette), M. et Mme Marcel Letourneau (Rita Jobin), M. et Mme Roland Letourneau (Cécile Poulin), M. et Mme Léopold Gignac (Simone), M. et Mme René Letourneau (Pierrette Sénécal), M. et Mme Armand Letourneau (Carmelle), M. et Mme Roger Rivier (Gaétane), M. et Mme Laurent Beauchemin (Liliane), M. et Mme Eugène Carrier (Yvette), M. Paul Letourneau, M. et Mme Lauréat Breton, M. et Mme Georges Letourneau, M. et Mme Lionel Drouin, M. et Mme Euclide Drouin, Mme Gabrielle Riard, M. Etienne Morency, M. et Mme Armand Letourneau, M. et Mme Ernest Drouin, Mme Diana Drouin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

755403

MARION (Alma Genest) — A Ville Vanier, le 3 mars 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée Alma Genest, épouse de feu Apollinaire Marion. Elle demeurait au 192A, avenue Gauvin, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 15h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

280 avenue Boscage

à 14h45, pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Antoine Marion (Thérèse Grenier), Mme Julieanne Leblond, M. et Mme Rhéaume Demers (Léontine), Paul, Thérèse, M. et Mme Simon Marion (Suzanne Drolet), Robert, M. et Mme Roland Marion (Georgette Levesque), M. et Mme Yvan Charest, M. Charles-Henri Pelletier, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Mme Philbert Genest, M. et Mme Norbert

755197

MORISSET (Sr Marguerite-Marie) — A la résidence Mgr Lemay le 4 mars 1980, à l'âge de 91 ans, est décédée sœur Marguerite-Marie Morisset, en religion sœur M. François-de-Laval, religieuse du Bon-Pasteur de Québec, après 69 ans de vie religieuse. Elle était originaire de St-Georges-de-Beauce. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mars à 14h en la chapelle des religieuses, 1190, chemin Ste-Foy. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à 2029, Pinsart à Ste-Foy. Le salon funéraire est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 21h à 1190, chemin Ste-Foy. Prière de ne pas envoyer de fleurs. La direction des funérailles a été confiée à la maison.

Lépine-Cloutier Ltée

Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces.

755516

ROBITAILLE (Jeanne Tessier)

— A l'hôpital St-François de Lévis, le 4 mars 1980, à l'âge de 68 ans et 1 mois, est décédée dame Jeanne Tessier, épouse de M. Aimé Robitaille. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mars, à 14h. Départ du funérarium de l'Anse.

280 Bème Rue

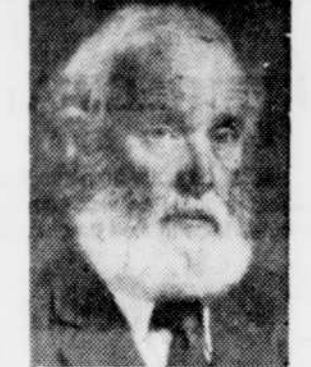
à 13h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères, M. et Mme Lucien Tessier (Frère Côté), M. et Mme Gaston Hamel (Annette Robitaille), M. et Mme Léopold Robitaille (Véronique Dion), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

755603

Genest, M. et Mme Albert Genest, Mme Marie-Louise Genest, M. et Mme Floribert Genest, M. et Mme Robert Genest, M. et Mme Joseph Tanguay, Mlle Gracia Genest, M. et Mme Lucien Aubin, M. et Mme Rigobert Genest, Mme Marie-Anne Bernier, Mme Léon Marion, Mme Joseph Marion, ainsi que trente et un petits-enfants, sept arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Pour informations: 529-3371.

755279

Mc KNIGHT (Patrick-Vincent)



Patrick-Vincent McKnight

A l'hôpital Laval, le 3 mars 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Patrick-Vincent McKnight, époux en premières noces de feu Anne-Marie Pare, et en deuxième noces de feu Pierrette Vaillancourt. Il demeurait au 860, Ave. Rochette, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

975, rue Marguerite-Bourgeois

à 13h45, pour l'église St-Thomas d'Aquin, et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme André Paradis (Cécile), M. et Mme Bob Mc Knight (Diane), M. et Mme Gilles Cabana (Mimi), M. et Mme Michael Mc Knight (Cynthia), Patricia et John, M. Lucien Desnoyers, ainsi que plusieurs petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

755347

MONTMANY (Gaston) — A l'hôpital-Dieu de Lévis, le 3 mars 1980, à l'âge de 19 ans, est décédé Gaston Montmany, fils de Roland Montmany et de dame Angèle Laroche, il demeurait à St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi à 14h. Départ de la salle La Durantaye à 13h30, pour l'église St-Michel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, frères, sœurs, Marjolaine, Ghislain, Christine, Denis, Jacynthe, Karina, son grand-père M. Joseph Montmany, sa grand-mère Mme Armand Laroche, Oncles et tantes, cousins et cousines. Direction des funérailles.

Edouard Trahan

St-Charles

755196

MORISSET (Sr Marguerite-Marie)

— A la résidence Mgr Lemay le 4 mars 1980, à l'âge de 91 ans, est décédée sœur Marguerite-Marie Morisset, en religion sœur M. François-de-Laval, religieuse du Bon-Pasteur de Québec, après 69 ans de vie religieuse. Elle était originaire de St-Georges-de-Beauce. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mars à 14h en la chapelle des religieuses, 1190, chemin Ste-Foy. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à 2029, Pinsart à Ste-Foy. Le salon funéraire est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 21h à 1190, chemin Ste-Foy. Prière de ne pas envoyer de fleurs. La direction des funérailles a été confiée à la maison.

Lépine-Cloutier Ltée

Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces.

755516

ROBITAILLE (Jeanne Tessier)

— A l'hôpital St-François de Lévis, le 4 mars 1980, à l'âge de 68 ans et 1 mois, est décédée dame Jeanne Tessier, épouse de M. Aimé Robitaille. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mars, à 14h. Départ du funérarium de l'Anse.

280 Bème Rue

à 13h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères, M. et Mme Lucien Tessier (Frère Côté), M. et Mme Gaston Hamel (Annette Robitaille), M. et Mme Léopold Robitaille (Véronique Dion), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

755603

SHAIENKS (Jean-Noël)

— A Québec, le 3 mars 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jean-Noël Shaienks, employé du bureau d'expertises des Assureurs, époux de dame Julieanne Gagnon. Il demeurait 1191 de la Poterie, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu vendredi, 7 mars, à 10h. Départ de la coop funéraire du Plateau.

260 des Franciscains

à 9h30 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Pierre (Lise Desgagnés), André (Lise Bélair), Lyne (Gaétan Fontaine), Danielle et un petit-fils Olivier, sa sœur Mme Roméo Falardeau (Aniolette), oncle et tante, neveu et nièce. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

755196

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Jean

XXIII, pour faveur obtenue,

avec promesse de publier, GQ.

755279

SINCERES remerciements au

St-Esprit pour travail obtenu,

avec promesse de faire publier.

755197

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

FLEURS POUR

TOUTES OCCASIONS

MME S. LAHAYE

Ltée, fleuriste

1027, 3e Avenue, Québec

Tél.: 524-4613

COMMANDES ACCEPTÉES

ET REMPLIES LES

DIMANCHES ET FÊTES

755279

Orchidée Fleuriste

1065 Avenue Cartier, 529-0738

755196

790 MONUMENTS

FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS

710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561.

755403

799 DÉCÈS ET

AVIS DIVERS

755403

Pour faire paraître un avis

ou une annonce, s'il vous

plait communiquer avec le

Service des Annonces

Classées. Les avis de décès

sont reçus jusqu'à 10h45

pour publication le même

jour.

755403

647-3311

Le tarif de décès et avis

divers est de 20 du mot

minimum \$7.00, avec photo

minimum \$32.00. Le tarif

Un "oui" ne veut pas dire indépendance

Le PQ rejettera l'amendement libéral

par J.-Jacques SAMSON

"Le gouvernement du Québec ne considérera pas un oui au référendum comme un endossement final de la souveraineté par la population et rejettera donc l'amendement proposé par le chef du Parti libéral."

C'est ce qu'a déclaré hier soir le député péquiste de Vanier, M. Jean-François Bertrand, à l'Assemblée nationale. M. Bertrand avait été chargé par son parti de donner la réplique au chef de l'Opposition. Après moins de

quatre heures seulement de débat sur la question référendaire, le député de Vanier a ainsi mis les cartes sur table et annoncé l'issue des 35 heures de discussion sur la proposition référendaire.

"C'est cependant notre intention de considérer un oui comme l'amorce sérieuse d'une nouvelle entente d'égal à égal entre les deux peuples du Canada, a enchaîné M. Bertrand. (...) Nous prenons l'engagement solennel d'associer le peuple du Québec à cette

négociation en lui reconnaissant le droit fondamental et démocratique de juger du résultat de cette négociation et de donner son accord à l'accession finale à la pleine souveraineté."

Le chef du parti libéral avait proposé hier d'amender la question référendaire pour qu'elle se lise ainsi:

"Le gouvernement du Québec a fait connaître dans son livre blanc son projet d'un nouveau régime politique pour le Québec. En conséquence,

premièrement, pensez-vous que le Québec devrait devenir un Etat souverain, oui ou non?"

"Deuxièmement, dans l'affirmative, pensez-vous qu'un Québec souverain devrait rechercher par voie de négociation une association économique avec le reste du Canada?"

M. Bertrand a poursuivi la guerre des citations entre les tenants des deux thèses. Les péquistes mettent à

(Suite à la page A2, 1re col.)

REFERENDUM

☐ Extraits des discours
Ryan-Lévesque, page A-7

☐ La chronique de
Gilles Lesage, page A-7

☐ L'éditorial de
Claude Beauchamp, page A-6

☐ Autres nouvelles
en page B-2

gem

Voir pages
F-4 + F-5 + G-8

CASINO

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

100 PAGES

8 CAHIERS

QUEBEC, MERCREDI 5 MARS 1980

84e ANNEE, No 59

GASPE - PERCE - ABITIBI 45¢

QUEBEC 25¢

"Une histoire ridicule"



Hugh Hambleton dans son bureau de l'université Laval.

Hambleton admet avoir rencontré Herrmann, l'agent du KGB, à Québec

par Guy DUBE

Le professeur Hugh George Hambleton, de l'université Laval, décrit par le FBI américain comme étant un espion soviétique, a admis, hier, avoir rencontré l'ex-agent soviétique "Rudolf Herrmann" à une dizaine de reprises à Québec.

Au cours d'une longue entrevue qu'il accordait à trois journalistes, dont celui du SOLEIL, à son bureau de l'université Laval, hier après-midi, M. Hambleton a répété qu'il n'était pas un espion à la solde des Russes et qu'il trouve cette histoire ridicule.

On sait que "Herrmann" (un nom d'emprunt), à l'occasion d'une conférence de presse qu'il donnait

à Washington, lundi, en compagnie d'agents du FBI, a identifié Hambleton comme étant un espion soviétique "sûr et expérimenté". Herrmann est un ancien agent du KGB qui a ensuite travaillé pour les services de renseignements américains.

"Je suis présenté comme le grand espion de l'Amérique du Nord. C'est ridicule! Il n'y a rien là! Je ne suis pas un espion. Je ne travaille pas pour les Russes", a lancé le professeur Hambleton, visiblement mal à l'aise devant les journalistes.

M. Hambleton a à son tour décrit Herrmann comme étant un

(Suite à la page A2, 1re col.)

L'année scolaire prolongée

55,000 cégépiens sans emploi d'été

par Damien GAGNON

La session d'études sera prolongée de trois à quatre semaines dans les 22 cégeps qui ont été touchés par la grève des employés de soutien. Ainsi, les quelque 50,000 étudiants de ces institutions qui auraient été disponibles à occuper un emploi d'été, vers la mi-mai, seront encore en classe au début de juin et même jusqu'au milieu du mois.

C'est la conclusion que l'on peut tirer d'une consultation effectuée, hier, par LE SOLEIL, auprès du ministère de l'Éducation, de la Fédération des cégeps et des sept collèges en cause dans la région de Québec et l'est de la province.

C'est au cours des prochains jours que la direction des cégeps de Limoilou, Sainte-Foy, Lévis-Lauzon, Amiante, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Mataine et de la Gaspésie, proposera aux professeurs et aux étudiants les modifications qu'elle entend apporter au calendrier scolaire pour ensuite les soumettre à l'approbation de la direction de l'enseignement collégial au ministère de l'Éducation.

La moitié des cégeps qui étaient restés fermés durant cinq semaines ont rouvert leurs portes, hier, avec le retour au travail de leurs employés de soutien. A 18h, hier, un communiqué syndical annonçait que 15 des 22 syndicats des employés de soutien des cégeps, affiliés à la CSN, s'étaient prononcés en faveur de l'acceptation des offres patronales et ce, par une forte marge.

Une perte de 30 jours

Rappelons que la grève des quel-

que 2,000 employés de soutien de cégeps a débuté le 25 janvier. Si l'on tient compte que les cours reprennent aujourd'hui, elle aura duré cinq semaines et demi réduisant le nombre moyen de jours d'une session de 80 à 50.

Même l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), reconnaît la nécessité d'une prolongation de la session pour que les objectifs pédagogiques soient atteints.

Cependant, selon M. Jacques Beaudoin, permanent de l'ANEQ, les ajustements au calendrier scolaire ne doivent pas pénaliser les étudiants. L'étudiant qui se trouve un emploi devrait être exempté d'assister aux cours. Il pourrait y avoir, dans son cas, d'autres formes de rattrapage comme l'exécution de travaux de recherche.

M. Beaudoin a insisté sur le fait que les modifications au calendrier scolaire doivent être établies en collaboration avec les professeurs et les étudiants. "Si nous n'obtenons pas justice nous allons manifester." Il faut donc s'attendre à de la contestation de la part des étudiants.

Lumière rouge

Même si l'adoption du calendrier scolaire et les modifications à y apporter sont de la responsabilité de chacune des institutions, M. Benoît Lauzière, président de la Fédération des cégeps, fait remarquer que lorsque le nombre de jours d'une session est réduit à moins de 75, il faut allumer la lumière rouge. Il y a danger que les objectifs pédagogiques ne soient pas atteints.

M. Lauzière préfère parler de modifications au calendrier scolaire

plutôt que de récupération étant donné que le prolongement de la session respecte l'année de travail des professeurs. Ils doivent être disponibles au moins jusqu'au 20 juin.

Si l'établissement du calendrier

scolaire c'est l'affaire de chaque cégep, les diplômés c'est le ministère de l'Éducation qui les décerne; c'est donc lui qui valide la session. Voilà pour quoi, la direction des cégeps doit faire

(Suite à la page A2, 1re col.)

mercredi

Taux d'intérêt à 17.5% aux USA

La hausse record des taux d'intérêt s'est poursuivie hier aux États-Unis. Le meilleur taux le moins élevé consenti par les banques les plus importantes atteint maintenant 17.5 pour 100.

page D-1

Rexfor réclame \$18.9 millions à ITT-Rayonier

La société d'Etat a demandé de rembourser un prêt par anticipation à la suite de la fermeture de l'usine ITT-Rayonier à Port-Cartier.

page D-1

Gouvernement de coalition en Rhodésie

page E-1

Aux Jeux du Québec

L'Est du Québec, bastion déjà connu pour sa force en patinage de vitesse, continue ses progrès, recrutant ses novices à tout âge. Pendant ce temps, Jamiq, la mascotte des Jeux de Thetford Mines valse entre les manifestations sportives et les piquets de grève.

page C-1

Lalonde contredit Trudeau

Marc Lalonde soutient que les hausses du prix du baril de pétrole pourraient atteindre \$4.50 le baril par année à compter de janvier, ce qui semble contredire une promesse de Trudeau.

page B-1

sommaire

Annonces classées	H-6 à H-18
Arts et spectacles	G-4 à G-6
Bandes dessinées	H-18
Bridge	H-18
Carrières et professions	E-4 à E-6
Consommation	F-1 à F-6
Décès	H-19
Economie-finances	D-1 à D-5
Feuilleton	H-17
Hier et aujourd'hui	G-1 à G-3
Horoscope	H-16
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	E-1 à E-16
Mot mystère	H-6
Mots croisés	H-15
Où aller à Québec	G-6
Page documentaire	A-7
Patron	H-16
Pierre Champagne	A-14
Sport	C-1 à C-5
Télévision	H-19 et G-6

météo

Aujourd'hui et demain: chutes de neige. Temps doux.

page H-6

consommation

De plus en plus de Canadiens ont pris l'habitude de remplir eux-mêmes leur déclaration d'impôt, tâche qui est facilitée, surtout au niveau fédéral, par la simplification des formulaires. Par ailleurs, le président de General Motors du Canada fait savoir dans une entrevue au SOLEIL que si les consommateurs désirent obtenir des nouveautés économiques sur les voitures, ils doivent s'attendre à en payer le prix.

pages F-1 et F-3

Une borne explosive

COLMAR (AP) — Frayeur rétrospective pour un agriculteur d'Appenwehr, M. Henri Fuchs, la "borne cadastrale" qu'il croyait accrocher depuis plusieurs années avec la herse de son tracteur était toute autre chose. Il s'agissait en fait d'un obus de 155 mm et 40 cm de long datant de la dernière guerre. L'engin devra être déminé.

Depuis des années, la famille pensait qu'il s'agissait d'une simple borne et n'avait jamais songé à aller voir plus profondément jusqu'à ce que cet objet remonte à la suite des retournements du sol.



Un pari qui le laisse froid

Dans l'espoir de gagner un pari, cet Américain a tenté de traverser à pied sec une rivière dans l'Etat de New York en sautant d'un bloc de glace à l'autre. Mais, à environ 30 pieds de son objectif (photo du haut,

à droite), il a glissé. Il a néanmoins atteint l'autre rive gelée, mouillé et... plus sage.



Le regard d'un connaisseur

Le célèbre fantaisiste américain Bob Hope avait convoqué hier un grand nombre de jeunes femmes à une audition en vue d'un spectacle télévisé. Hope, qui a vu bien des reines de beauté dans sa carrière qui dure depuis plus de cinquante ans, a fait savoir qu'il avait choisi six "11", se moquant ainsi du film à succès "10" qui accorde ce chiffre à la plus belle femme au monde.

Le PQ rejettera...

(Suite de la première page)

profit leur dépouillement des édifices passés de M. Ryan, tandis que les libéraux comparent le texte des divers programmes du PQ avec les déclarations électorales du parti. Ils reprennent aussi certains discours du premier ministre pour le confondre et assaillent leurs interventions de citations des députés Louis O'Neill et Pierre de Bellefeuille, entre autres.

Le député de Vanier a puisé dans un éditorial signé par M. Ryan, le 29 décembre 1976, qui prévenait qu'une démarche à deux paliers pourrait être périlleuse pour M. Trudeau: dans un premier temps si les Québécois autorisaient leur gouvernement à rechercher par la négociation une nouvelle alliance avec le reste du Canada et dans un second temps s'ils étaient invités à se prononcer sur les résultats obtenus et à conclure en conséquence.

La période de réchauffement

Les forces du oui et du non ont entrepris le débat sur la question en évitant les esclandres. Quelques intervenants comme M. Harry Blank ont même déridé leurs collègues à quelques reprises. Seul le chef de l'Opposi-

tion, M. Claude Ryan, a livré son argumentation sur un ton plus ferme.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a choisi de faire appel aux sentiments de fierté des Québécois et de souligner l'importance du rendez-vous historique auquel sont conviés les électeurs: le premier exercice par voie de référendum du droit à l'autodétermination. Le discours de M. Lévesque n'a duré qu'environ 48 minutes même s'il avait dû à un maximum de 60 minutes.

Le chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, a pour sa part affirmé qu'il ne se sentirait pas tenu par le résultat du référendum si la question demeurait la même et a proposé un amendement pour que le gouvernement interroge les Québécois sur leur désir de voir le Québec devenir un Etat souverain.

Le chef de l'Union nationale a, pour sa part, déposé une motion d'amendement à la question référendaire pour la rendre "claire et honnête". M. Michel Le Moignan a répété que le parti qu'il dirige se rangeait du côté du non.

Les discours d'ouverture du débat

ont même suscité moins d'intérêt que prévu: de nombreuses places sont restées disponibles dans les galeries contrairement à l'affluence connue lors des précédentes "journées historiques" qui se sont succédées à l'Assemblée nationale depuis un an.

Les seules présences remarquées furent celles de M. Yves Michaud, délégué général du Québec à Paris et ami personnel de longue date du premier ministre, M. Jean-Marc Léger, délégué du Québec à Bruxelles et de l'ex-député créditiste de Bellechasse, M. Adrien Lambert.

Tous les députés ont respecté les directives de discipline et de ponctualité qui leur avaient été données. Le débat a même été ajourné 12 minutes avant l'heure prévue, en soirée.

Quelques mesures de sécurité additionnelles avaient été prises en raison de la manifestation des professionnels du gouvernement du Québec sur la colline parlementaire, en début d'après-midi. La démonstration est passée inaperçue des parlementaires. Ce soir, le MEQUL, mouvement étudiant pour le oui, tiendra un rassemblement à Québec.

Le président Richard a dû fixer les règles du débat référendaire

par J.-Jacques SAMSON

Le président de l'Assemblée nationale, Me Clément Richard, a dû établir d'office les règles qui régissent le déroulement du débat sur la question référendaire puisque les leaders des différents partis n'ont pas réussi à s'entendre sur le partage des 35 heures de discours entre les formations politiques.

Le président a transformé la totalité des droits individuels des députés d'expliquer pourquoi ils adhèrent à la thèse du oui ou du non en droits collectifs qu'il a attribués aux partis. Le chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, a un droit de parole d'une heure et chacun des députés de cette opposition a un droit de vingt minutes. Me Richard a accordé cette enveloppe globale de 640 minutes pour les 30 membres du Parti libéral au leader parlementaire qui la répartira à son gré entre ses députés; donc 10 heures et 40 minutes sur 35 heures pour l'Opposition officielle.

Sur la base du même calcul, une enveloppe de 140 minutes, soit deux heures et 20 minutes revient à l'Union nationale. Le député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, chef des démocrates-créditistes, a droit à 30

minutes et les indépendants, MM. Rodrigue Biron, Rodrigue Tremblay et William Shaw, à vingt minutes chacun.

Le Parti québécois hérite du reste de l'enveloppe globale, soit 1230 minutes ou 20 heures et 30 minutes.

Si un député n'utilise pas son droit de parole ou ne l'utilise pas en entier, le temps non utilisé retournera à sa formation politique qui pourra l'employer comme elle l'entendra. Un député pourra de plus intervenir aussi souvent qu'il le voudra, mais son droit maximum de parole pour chacune de ses interventions sera limité à 20 minutes, sauf pour les chefs de partis reconnus et le leader du gouvernement qui ont droit à une heure. Le président appliquera la règle de l'alternance entre les deux côtés de la Chambre pour reconnaître les droits de parole.

Les députés du parti ministériel n'ont droit qu'à une moyenne de 16 minutes chacun puisqu'ils doivent assumer le déficit de trois heures de débat par rapport aux 38 heures nationales. Le député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, chef des démocrates-créditistes, a droit à 30

droits individuels des députés du PQ serait pondérée par la force parlementaire du nombre que constitue toute majorité parlementaire.

Tous les députés ont droit de présenter des amendements à la question référendaire mais les votes ne seront pris qu'à la toute fin du débat.

le mot du jour

En cascades

Les chutes ne se comptent plus. Il y a le feu qui tombe jaune; la petite qui tombe enceinte (tout un choc pour le bébé). Pourquoi ne pas dire: le feu devient jaune; la petite se trouve enceinte?

Pierre BELLEAU

l'imper souple et léger



Le 31 pour hommes

55,000 cégépiens...

(Suite de la première page)

approuver toutes modifications à son calendrier par la direction générale de l'enseignement collégial.

M. Pierre Vanderdonck, sous-ministre à l'Éducation, a précisé que dans l'histoire des cégéps, la grève des employés de soutien, a été la plus touchée. C'est également celle qui a touché le plus grand nombre de collèges en même temps. Il est certain, dit-il, que le ministère ne peut valider une session de 45 ou 50 jours, lorsqu'il est prévu qu'elle doit durer 80 jours. Il souligne que lors du conflit des prêts et bourses, l'an dernier, les professeurs ont reconnu la nécessité qu'il y ait récupération et ils ont tout mis en oeuvre pour que l'année scolaire se termine dans de bonnes conditions.

Il a souligné que la direction générale de l'enseignement collégial a rencontré, la semaine dernière, les directeurs pédagogiques des cégéps pour discuter des conditions de reprise de la session.

Généralement, de poursuivre M. Vanderdonck, le prolongement de la session se fait après que le collège ait eu recours à toutes les autres formes possibles de rattrapage comme la suppression de journées pédagogiques

ou encore de congés pour les étudiants.

La situation dans les cégéps

A Limoulu, la session d'hiver devait commencer le 23 janvier pour se terminer au milieu du mois de mai. Selon M. Yvon Beaulieu, le directeur général, la session pourrait être prolongée jusqu'au 15 de juin; c'est du moins la recommandation qu'il a faite au conseil d'administration.

A Sainte-Foy, le conseil d'administration aura à se prononcer sur une modification au calendrier scolaire au cours des prochains jours. Le directeur général, M. Jean-Noël Tremblay devait confirmer, hier, qu'il y aurait nécessairement prolongation de la session qui devait se terminer à la mi-mai. Il soutient que pour être valide, une session doit avoir 75 jours. Le directeur général du cégep de Lévis-Lauzon, M. Jean-Claude Lacasse, est du même avis.

Au cégep de l'Amiante (Thetford Mines), la session a commencé plus tôt, soit le 7 janvier, à cause de la tenue des Jeux d'hiver. Du 25 février au 10 mars, les locaux du cégep sont loués à l'organisation des jeux. Le secrétaire général du cégep, M. Jean Daigneault

a déclaré qu'il y aurait sans doute récupération pour les quatre semaines de grève, ce qui pourrait reporter la fin de l'année scolaire au début de juin plutôt qu'à la mi-mai.

Au cégep de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'aménagement du calendrier scolaire pourrait signifier un prolongement de la session jusqu'au 30 mai ou au 6 juin, soit de deux à trois semaines de récupération selon le directeur du personnel M. Michel Paquet.

Au cégep de la Gaspésie, les employés de soutien ont décidé de retourner au travail lundi dernier. Les cours aux adultes ont repris et les cours réguliers reprennent aujourd'hui. La session qui devait se terminer à la mi-mai pourrait être prolongée jusqu'au 3 juin a souligné le directeur général, M. Claude Jetté.

A Matane, le personnel de soutien est retourné au travail il y a déjà 15 jours. Compte tenu que la perte de jours de classe est moins importante que dans les autres cégeps, la session pourrait être prolongée de 15 jours seulement selon M. Gaétan Poirier, le directeur général. Au lieu du 9 mai, les cours prendraient fin le 23 du mois.

Hambleton admet...

(Suite de la première page)

espion soviétique et a précisé que cet ex-agent du KGB était une "connaissance" et même un "ami". "Ça me fait plaisir qu'il soit passé de l'autre bord", a-t-il laissé tomber.

Il affirme ne pas avoir vu Herrmann depuis trois ou quatre ans. C'est d'ailleurs ce dernier qui a donné à Hambleton le papier spécial à écriture invisible qu'a saisi la GRC lors d'une perquisition au bureau de Hambleton à l'université Laval, en novembre dernier.

"Herrmann, c'est un ami jusqu'à un certain point. On a dû lui dire quelque chose comme "je l'ai dénoncé" pour qu'il me traite d'espion", raconte M. Hambleton, qui précise l'avoir rencontré pour la première fois en 1967, "ici à l'université Laval".

"Après, il m'appelait à mon appartement. Puis on allait manger au Château Frontenac. Il me parlait de choses et d'autres, de la politique, du Québec. Il voulait même faire un film sur le Québec", a poursuivi le professeur Hambleton, qui a reconnu que Herrmann lui avait une fois demandé de se trouver un emploi au gouvernement fédéral. "J'avais des doutes sur lui."

Quand les enquêteurs de la GRC ont interrogé M. Hambleton, l'automne dernier, ils lui ont présenté un "vidéo" de Herrmann. "Je leur ai dit que je le connaissais. Si j'avais dénoncé Herrmann, je n'au-

rais probablement pas de problèmes, maintenant", a échappé le professeur, qui refusait constamment, hier, toute entrevue filmée avec le représentant de Radio-Canada.

M. Hambleton, qui s'est fait saisir divers documents par la GRC, en novembre dernier, estime que cette histoire d'espionnage nuit considérablement à sa carrière de professeur ainsi qu'à la renommée de l'université Laval.

Le professeur Hambleton reconnaît par contre qu'il a joué avec le feu. "De prime abord, ça paraît compromettant", dit-il lorsqu'on lui parle du papier spécial à écriture invisible. "Mais j'ai la conscience tranquille."

Il ajoute que cette affaire affecte énormément ses trois enfants et sa femme à Ottawa, ainsi que sa mère, âgée de 90 ans, et qui est malade.

Pour le OUI

Le professeur Hambleton croit qu'un OUI au référendum du printemps prochain aiderait grandement le Québec.

"Je crois que ce serait une bonne chose pour le Québec. Si les Québécois votent OUI, le pouvoir de négociation sera plus fort pour le Québec", a répondu M. Hambleton aux questions du SOLEIL.

M. Hambleton, qui est profes-

seur en économie politique à l'université Laval depuis 1964, dit préférer le Québec à Ottawa, même si sa femme et ses trois enfants vivent toujours dans la capitale fédérale.

Le professeur Hugh George Hambleton, âgé de 57 ans, détient deux doctorats en économie, possède deux citoyennetés (britannique et canadienne) et parle couramment trois langues (français, anglais et espagnol); il comprend un peu l'arabe.

Il a fait partie des services spéciaux français en Afrique du Nord, en 1943-44. Au cours des deux années suivantes, il a fait partie de la résistance française en Alsace. En 1945-46, il était avec le Service des renseignements canadien en Allemagne occupée. Puis il a travaillé avec la section économique de l'OTAN, de 1956 à 1961, se rendant en missions spéciales à Bruxelles et à Berlin. Il était à l'Office national du film, en 1950-51.

Tout en enseignant à l'université Laval, M. Hambleton a été conseiller économique du gouvernement péruvien en 1971, a dirigé un programme d'évaluation à Haïti de 1973 à 1975 et a été président de l'Association canadienne des études latino-américaines, de 1971 à 1973.

Actuellement, M. Hambleton donne deux cours à Laval: "L'économie de l'Afrique" et "Séminaire sur l'économie politique".

Coupé dans un mélange de polyester et coton doublé nylon, petit col avec patte d'attache, emmanchures raglan, boutonnage simple sous patte, poches biaisées, patte de resserrage aux poignets, ceinturé. Coquille d'oeuf, noir. Du 36 au 44. \$85.

la maison
simons
place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy

Pétition pour avoir Roy dans Frontenac

par Léonce GAUDREAU

S'il n'en tient qu'à l'organisation créditiste de la circonscription de Frontenac, Fabien Roy sera candidat à l'élection du 24 mars.

Quelque 3.000 personnes ont signé une pétition réclamant sa candidature et les sondages téléphoniques faits dans le comté indi-

quaient que ses chances d'élections seraient bonnes.

C'est donc dire qu'à la suite de consultations et de sondes, l'organisation créditiste locale a l'intention de demander formellement au chef de file du Crédit social d'être candidat. Une délégation dirigée par M. Jean-Louis Poulin, le nouveau pré-

sident du Crédit social de Frontenac, doit en effet rencontrer M. Roy samedi matin pour lui faire part de ces consultations.

Rentrant d'une brève vacance dans le Sud à la suite de sa défaite inattendue dans Beauce le 18 février dernier, M. Fabien Roy présidera en fin de semaine à Québec

une réunion de son parti dans le but de faire le bilan de cette dernière campagne qui a éliminé toute sa représentation à la Chambre des communes.

La tenue de cette élection complémentaire dans Frontenac est provoquée par la mort subite du candidat créditiste Nelson Lessard.

L'élection de M. Roy soulagerait ce parti, dont la caisse a été asséchée par deux élections successives, du fardeau de devoir assumer le paiement d'un salaire à son chef.

Dans Frontenac, on souligne comme le faisait hier au SOLEIL, l'ancien président du comté, M. Réal Blais de Thetford Mines, que

M. Roy ne se sentirait pas étranger dans cette circonscription, puisqu'il a au moins trois municipalités (St-Evariste, Gueloupe et Courcelles) sont rattachées, au niveau provincial, à l'ancienne circonscription de M. Roy (Beauce-Sud), sans compter East Broughton qui a déjà été compris dans l'ancienne circonscription provinciale de Beauce.



Le sénateur Edward Kennedy, qui a remporté une brillante victoire hier lors des primaires du Massachusetts, a fait une campagne harassante dans cet Etat qui l'a élu quatre fois au Sénat. Il s'entretient ici avec des ouvriers du port de Boston.

Kennedy reste dans la course grâce à son gain dans le Massachusetts

(D'après AFP, AP et UPI) — Les électeurs du Massachusetts et du Vermont ont une nouvelle fois bouleversé hier les données de la course à la Maison-Blanche en faisant sortir de l'ombre un candidat presque inconnu, le représentant de l'Illinois John Anderson, et en donnant au sénateur Edward Kennedy sa première victoire sur le président sortant Jimmy Carter.



John ANDERSON

Nous repartons avec le même message dans tout le pays."

Kennedy

Du côté démocrate, le sénateur Edward Kennedy, vainqueur dans l'Etat du Massachusetts, (66 pour 100 contre 29 pour 100 à Carter) a remporté la victoire qu'il lui fallait pour demeurer dans la course à l'investiture. Toutefois, même si ce triomphe relève le moral, il ne contribuera pas à solutionner les difficultés financières et de personnel que connaît la campagne Kennedy, passablement mal en point.

Pour parvenir à leur niveau, M. Anderson a mené avec peu de moyens une campagne discrète dans laquelle il a défendu un programme essentiellement libéral. Les sondages effectués après le vote montrent qu'il a surtout trouvé des voix chez les électeurs sans obédience politique et peut-être même chez quelques électeurs démocrates déçus.

"Nous avons essayé de faire d'abord campagne sur des idées, devait-il déclarer.

sur une bonne organisation dans les Etats du Sud et pourrait y remporter une série de victoires avant de s'engager dans les importantes primaires des Etats de New York et de l'Illinois, plus tard ce mois-ci. "Si notre candidature signifie quelque chose, et elle veut dire beaucoup après les événements de ce soir, c'est que le peuple américain comprend que le problème numéro un de notre pays est la restauration de notre économie et que les Américains ne toléreront pas un taux d'inflation de 20 pour 100 et des taux d'intérêt de 17 pour 100", a dit le sénateur Kennedy.

De la Maison-Blanche, le président Carter a félicité M. Kennedy pour sa victoire dans le Massachusetts. Il a aussi ajouté que sa performance dans le Vermont, dans la proportion de trois délégués contre un, était meilleure que ce qu'il avait prévu.

La campagne se déplace maintenant vers les Etats du Sud alors que le président Carter est largement favori chez les démocrates tandis que du côté républicain l'horizon est plus embrouillé; Reagan en est toutefois le favori.

Les Etats de la Caroline du Sud, de la Géorgie, de la Floride et de l'Alabama feront les frais des prochaines campagnes.

Délégués

Avec sa victoire dans le Massachusetts, le sénateur Kennedy a ajouté 77 délégués et il en a maintenant un total de 111 contre les 85 du président Carter, après les primaires de quatre Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Chez les républicains, George Bush a un total de 36 délégués, contre 35 pour Ronald Reagan et 15 pour John Anderson.

Désillusionné par le PQ

Victor-Lévy Beaulieu ferme les portes de sa maison d'édition

par Régis TREMBLAY

A l'heure où la plupart des éditeurs québécois se rabattent sur les livres de bricolage, de cuisine ou autre, l'une de nos dernières maisons d'édition à publier de la littérature, "Victor-Lévy Beaulieu Editeur" a fermé ses portes laissant en plan une foule de nos bons romanciers, poètes et essayistes.

Victor-Lévy Beaulieu, la "baleine" qui voulait publier tous les petits Jonas de notre littérature, comme le disait le romancier Jacques Godbout, est à sec financièrement.

Après avoir investi \$20.000 de sa poche l'an dernier (l'argent qu'il fait avec la série télévisée "Race de monde"), après avoir attendu en vain depuis sept mois les \$70.000 que lui avait promis par écrit Denis Vaugeois, ministre des affaires culturelles, Beaulieu n'est pas en faillite, mais il doit s'avouer vaincu. Tout comme les éditions Parti pris, il n'y a pas longtemps.

déçu de la "race de monde" péquiste. Déçu, quand il me rapporte un récent accrochage avec Vaugeois, au sujet de la réédition du "Ciel de Québec", le classique de Jacques Ferron. "On m'a répondu qu'on ne subventionnait plus les rééditions, à moins que l'auteur ne soit mort!"

Fétiches

Et il continue... "La politique culturelle du gouvernement Lévesque se limite à payer pour des fétiches, pour le "patrimoine", pour ce qui est voyant, mais quand il s'agit de la culture qui s'inscrit dans le quotidien..."

"Dans un petit pays comme le Québec, où l'édition littéraire peut difficilement être rentable, on ne peut pas se passer de subventions. Le Parti québécois devrait comprendre cela."



Victor-Lévy BEAULIEU

Déçu par le PQ

Huit ouvrages déjà imprimés resteront empilés chez l'imprimeur, et les quelque 30 livres que VLB s'appropriait à publier cette année ne sortiront pas. Depuis ses débuts, en 1976, il a assumé la publication d'une centaine d'ouvrages.

Est-ce une tactique pour obtenir enfin les \$70.000 promis? Beaulieu a répondu que non. "Je n'entretiens plus d'illusions, face à ce gouvernement qui promettait d'être plus éveillé culturellement que le précédent."

On ne sent aucune volonté politique de faire quoi que ce soit pour l'édition, cet aspect crucial de notre souveraineté culturelle."

Victor-Lévy Beaulieu ne mâche pas ses mots. Il semble réellement

Journée de 12 heures à l'essai chez les policiers de Lévis

par Gilles PEPIN

Un nouvel horaire de travail, basé sur la journée de douze heures, est actuellement à l'essai chez les policiers de la ville de Lévis. Le conseil municipal vient de conclure une entente à cet effet avec son corps policier, tel que prévu en principe, il y a quelques semaines, lors de la signature d'un nouveau contrat de travail.

La semaine de travail aura une durée maximale de quatre jours, pour faire un total de 160 heures de travail par période de quatre semaines. Cette nouvelle formule, essayée également à Lauzon, "vise à favoriser une meilleure motivation de même qu'une vie familiale et sociale améliorée", a déclaré le conseiller municipal Clément Gauthier, qui a négocié dans ce dossier avec le directeur du service de police, M. Paul-E. Beaudoin.

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

ROSBIF de SPECIAL
SURLONGE
Dessossé, complet lb 2.89

A PRIX SPECIAL
BOEUF
HACHE
Mi-maigre lb 1.79

LAPINS
Le meilleur
choix lb 2.19

CRETONS MAISON
Apprêtés selon
la tradition Contenant de 2 lb 3.59

BACON
Economique, tranché
sans ossements.
Fabrication maison.
Emballage 1/2 lb 1.55

SAUCISSE
Lard et boeuf
Emballage de 1 lb 1.29

EPAULE
FUMÉE
(Genre picnic)
A prix spécial .99

SPECIAL
JAMBON
CUIT
Tranché lb 2.29

POULE
A BOUILLIR
Congelée, éviscérée
Canada, catégorie
"utilité", 5 à 6 lb lb .89

DELICIEUX
BOUDIN
MAISON lb .89

POULET FRAIS
Eviscéré Canada
catégorie A 3 1/2 à 4 lb lb 1.09

CUISSES
DE POULET
Congelées lb .87

- Commandes téléphoniques exécutées avec soin, du lundi au vendredi.
- Stationnement pour notre clientèle à côté du magasin.
- Nous vous offrons un vaste choix de jambons et bacon préparés à la mode d'aujourd'hui.

LUNDI au JEUDI de 8:30 à 5:30 - VEN. de 8:30 à 9:00 - SAM. de 8:30 à 17:00

Carrier & Coulet Tél.: 522-5291
345, RUE DU PONT, QUE.
BOEUF DE L'OUEST GROS ET DÉTAIL

EXTRA • EXTRA • EXTRA

BAS PRIX

16⁸⁰ 19⁸⁰ 24⁸⁰ et plus

COLLECTION 1980. SANDALES, SOULIERS, BOURSES ET BOTTES

AU

SALON ITALIEN

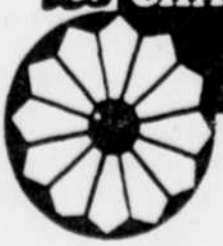
AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de:

SEARS

inséré dans cette édition

les CHARCUTERIES

JAMBONS



la fleur

Y GOÛTER,
C'EST LES AIMER!